

PHILOSOPHIE	DOSSIER N° 3 – LA NATURE	LIRE, ANALYSER, DISSERTER
A RENDRE LE :		

CONSIGNES :

1. Le **but de ce troisième devoir** est de commencer à se familiariser avec les principes de la dissertation. Ce devoir permet aussi de mesurer l'importance de la lecture et la fécondité de l'utilisation des textes, c'est-à-dire de la pensée des autres.
2. La **présentation** doit être soignée ; l'**expression** doit être correcte (attention au lexique, à la syntaxe et à l'orthographe).
3. Les présentations orales de ce devoir sont à réaliser en **groupe**. L'exercice écrit qui suit est à réaliser **individuellement**.

CRITERES D'EVALUATION DES DEVOIRS DE PHILOSOPHIE

Il n'y a pas de barème pour l'épreuve de philosophie, mais ses exigences peuvent être résumées en quatre points principaux :

PRESENTATION
EXPRESSION
DEMONSTRATION
CULTURE

PRESENTATION : la copie doit être claire, lisible, propre, et assez longue pour attester de l'investissement du candidat.

EXPRESSION : la qualité du français est un élément d'appréciation fondamental. Veillez à la correction orthographique, syntaxique, stylistique de votre propos. Veillez à relire très soigneusement votre copie avant de la remettre à la correction.

DEMONSTRATION : le plan de votre développement doit compter trois parties. L'ordre méthodique de la démonstration doit être respecté. En fonction des conseils de construction méthodique qui vous ont été donnés, veillez à réaliser une démonstration rhétorique en bonne et due forme.

CULTURE : Vous devez montrer votre culture philosophique et votre culture générale. Faites référence aux philosophes et aux œuvres philosophiques que vous connaissez, en évitant les arguments d'autorité et le catalogue historique. Usez des références littéraires, historiques, mythologiques, artistiques qui peuvent enrichir votre propos, et prouver votre connaissance des éléments essentiels de la culture générale.



Exercice 1 : changeons de planète

Imaginons une nouvelle planète, qui ressemble beaucoup à la Terre, mais qui n'est pas elle...

Sur cette planète, vit une espèce qui ressemble beaucoup à l'espèce humaine, à quelques différences près...

Son espérance de vie est de trente ans mais elle ne connaît pas le vieillissement ni la maladie. De mémoire de planète, on n'a jamais connu quelqu'un dépassant trente-cinq ans.

Les mâles et les femelles de cette espèce sont féconds à quinze ans.

Cette espèce est dotée de trois genres :

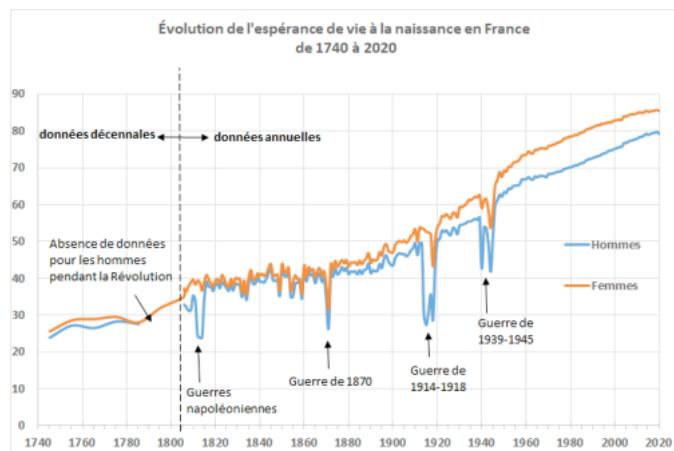
- le mâle, malingre et chétif,
- la femelle, robuste et puissante,
- un troisième, très robuste mais dépourvu d'organes sexuels et incapable de reproduire l'espèce.

Au péril de votre vie, et avec un courage exemplaire, vous avez accompli un très long voyage à travers l'univers jusqu'à la planète dont il est question dans ce devoir. Vous avez baptisé cette planète et vous justifiez votre choix. Parmi les membres de votre équipe, se trouvent, entre autres, un physicien, un anthropologue, un linguiste, un économiste, un médecin. **A tour de rôle, vous prenez la parole pour présenter cette étonnante planète et ses fascinants habitants en répondant aux questions suivantes :**



1. **Quelles sont les conséquences anthropologiques de chacune des conditions énoncées ?**
2. **Quelles sont les conséquences sociales de chacune de ces conditions ?**
3. **Quelles sont les conséquences économiques de chacune de ces conditions ?**

Rappel utile :



deviennent de plus en plus rares : 15 % des enfants nés en 1900 meurent avant un an, 5 % de ceux nés en 1950 et 0,4 % de ceux nés en 2015. La hausse de l'espérance de vie se poursuit aujourd'hui grâce aux progrès dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers. En 2020, l'espérance de vie en France atteint 79,2 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes.

Se marier

Mariée à 15 ans, la femme en Egypte antique a en moyenne sept à dix enfants. Ramsès II (1304-1213 av. J. C.) a eu plus de cent enfants avec ses épouses royales et ses concubines. En Grèce antique, l'âge légal du mariage est à 14 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons. A Rome, il est à 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons. L'espérance de vie en Egypte est entre 25 et 35 ans (même si Ramsès II est mort à 89 ans !) ; en Grèce, elle est entre 27 et 30 ans (même si Platon a disparu à 80 ans !) ; dans l'Empire romain, elle est entre 20 et 30 ans (Auguste tenant jusqu'à 77 ans !). Dans l'Antiquité, la moitié des enfants n'atteint pas l'âge de 10 ans.

Faire des enfants

En France, la fécondité est la plus élevée, d'une part, pour les femmes les plus modestes et, d'autre part, pour les plus aisées.



Les femmes nées à l'étranger ont une fécondité plus élevée et sont surreprésentées parmi les plus modestes. Les écarts de fécondité entre les femmes nées en France et celles nées à l'étranger sont nettement plus importants parmi les plus modestes. Au-delà de 3 000 euros de niveau de vie mensuel, elles ont quasi le même nombre d'enfants.

La fécondité est la plus faible pour les femmes ayant un niveau de vie intermédiaire, autour de 1 400 euros mensuels. Parmi ces femmes, plus d'une sur quatre n'a pas d'enfant et seules 17 % en ont au moins trois.

Le niveau de diplôme influe diversement sur la fécondité. Pour les femmes les plus aisées, les plus diplômées ont plus d'enfants. C'est l'inverse pour les plus modestes.

On distingue l'âge nubile (terme juridique désignant l'âge d'être marié) et la majorité matrimoniale (âge auquel on peut se marier sans autorisation de ses parents). Jusqu'à la Révolution, dans le droit canonique (autorité catholique), l'âge nubile et la majorité matrimoniale étaient de 12 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons. Un édit d'Henri II, entré en vigueur en 1556 et valable jusqu'en 1792, fixait

la majorité à 30 ans pour les garçons et 25 ans pour les filles. La loi du 20 septembre 1792 autorise le mariage à partir de 13 ans pour les filles, et 15 ans pour les garçons, mais avec le consentement des parents jusqu'à 21 ans. Le Code civil de 1804 établit la nubilité à 15 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons, la majorité matrimoniale à 21 ans pour filles et 25 ans pour les garçons. La loi du 21 juin 1907 fixe la majorité matrimoniale à 21 ans pour les garçons. Selon la loi du 5 juillet 1974, on peut se marier sans le consentement de ses parents à partir de 18 ans. Depuis 2006, la nubilité est ramenée à 18 ans pour les filles.

Age au mariage	1789	1800	1900	1970	2000	2014
Filles	27	27	23,2	22,6	28	30
Garçons	30	30	27,9	24,7	30,2	32

Exercice 2 : changeons les règles

Revenons à notre espèce imaginaire. Rappelons d'abord ses caractéristiques :

1. Son espérance de vie est de trente ans mais elle ne connaît pas le vieillissement. Les mâles et les femelles de cette espèce sont féconds à quinze ans. Cette espèce est dotée de trois genres : le mâle (un tiers des naissances), la femelle (un tiers des naissances), un troisième, dépourvu d'organes sexuels et incapable de reproduire l'espèce (un tiers des naissances) ;

Question : Votre équipe a assisté à une séance de l'Académie de la Belle Langue, l'institution qui est chargée de codifier la manière de parler dans ce pays. Expliquez quels y sont les usages de l'adresse et de la correspondance.

Vivre

Le graphique ci-contre présente l'évolution de l'espérance de vie à la naissance en France, de 1740 à 2020. L'axe horizontal couvre les 280 dernières années, depuis le milieu du XVIII^e siècle. L'espérance de vie calculée pour une année représente la durée de vie moyenne d'un groupe de personnes qui seraient soumises, âge après âge, aux conditions de mortalité de l'année. L'espérance de vie est exprimée en années. Elle est souvent calculée séparément pour chaque sexe. L'espérance de vie a presque doublé au cours du XX^e siècle.

Au milieu du XVIII^e siècle, la moitié des enfants mouraient avant l'âge de 10 ans et l'espérance de vie ne dépassait pas 25 ans. Elle atteint 30 ans à la fin du siècle, puis fait un bond à 37 ans en 1810 en partie grâce à la vaccination contre la variole. La hausse se poursuit à un rythme lent pendant le XIX^e siècle, pour atteindre 45 ans en 1900. Pendant les guerres napoléoniennes et la guerre de 1870, l'espérance de vie décline brutalement et repasse sous les 30 ans.

À cours du XX^e siècle, les progrès sont plus rapides, à l'exception des deux guerres mondiales. Les décès d'enfants meurent avant un an, 5 % de ceux nés en 1950 et 0,4 % de ceux nés en 2015. La hausse de l'espérance de vie se poursuit aujourd'hui grâce aux progrès dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers. En 2020, l'espérance de vie en France atteint 79,2 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes.

Exercice 3 : changeons de regard

Sur cette planète, vivent également des animaux, considérés comme des sujets de droit. Autant dire que les explorateurs que vous êtes n'en croient pas leurs yeux !

Question :

En 2015, l'anthropologue Philippe Descola a prononcé une conférence dont figure ci-après un large extrait. Après lecture de ce texte, expliquez ce qui permet à Philippe Descola de dire que « la nature est une maladie de nos idées ».

« Je vous ai apporté un poème. C'est un poème d'un grand poète portugais, Fernando Pessoa. C'est dans les *Poemas de Alberto Caeiro* :

*Vi que não há Natureza,
Que Natureza não existe,
Que há montes, vales, planícies,
Que há árvores, flores, ervas,
Que há rios e pedras,
Mas que não há um todo a que isso pertença,
Que um conjunto real e verdadeiro
É uma doença das nossas ideias.
A Natureza é partes sem um todo.
Isto e talvez o tal mistério de que falam.*

J'ai vu qu'il n'y avait pas de nature,
Que la nature n'existe pas,
Qu'il y a des montagnes, des vallées, des plaines
Qu'il y a des arbres, des fleurs, des herbes,
Qu'il y a des rivières et des pierres,
Mais qu'il n'y a pas un tout à quoi cela appartient,
Et qu'un ensemble réel et vrai
Est une maladie de nos idées.
La nature, ce sont des parties sans un tout.
Ceci est peut-être le mystère dont ils parlent.



La nature est une maladie de nos idées



Qu'est-ce que cela veut dire ? Tout simplement, cela veut dire qu'au fond, lorsque nous regardons une constellation, et que nous avons appris à reconnaître la forme que ses étoiles constituent, nous projetons un modèle que nous appelons culturel sur une régularité naturelle, à savoir le mouvement des corps célestes. Et lorsque nous réunissons un ensemble de régularités de ce type, d'objets non-humains à l'intérieur d'un ensemble, nous créons une totalité que nous avons appelée la nature. C'est un processus ancien, très caractéristique d'une partie du monde, exclusif à l'Europe, qui commence avec les Grecs, bien sûr, avec cette idée que certains objets, certaines plantes, certains animaux ont un principe de développement propre, une nature — c'est chez Homère qu'on trouve la première mention du mot φύσις (*physis*) en grec, c'est-à-dire la nature, au sens de ce qui provoque le mouvement et la nature même des choses pour désigner la propriété d'une plante médicinale, et Aristote a systématisé cela avec l'idée de « l'histoire naturelle », c'est-à-dire que les objets naturels peuvent être soumis à des lois.

Les médecins et les astronomes grecs ont commencé à proposer des explications qui différaient de celles qu'on avait l'habitude d'entendre en Grèce, à savoir que c'étaient les vaticinations des dieux, les décrets divins qui étaient responsables des maladies ou des régularités dites naturelles, puis cette notion s'est enrichie. Cette notion de *physis*, donc la nature telle qu'on l'entend en partie maintenant, s'est enrichie avec le christianisme, avec l'idée d'une création, d'une extériorité de ce qui est créé par rapport à la divinité, et de la responsabilité confiée aux humains pour la gestion de cette création. Ensuite, à partir de la Renaissance, et tout particulièrement à partir du XVII^e siècle, cette idée a sédimenté, s'est indurée, et la notion de nature est devenue un instrument au moyen duquel les Européens ont pensé le monde par contrastes : nature et artifice, nature et histoire, nature et culture.

De la disposition générale à la norme

Evidemment, lorsque les sciences sociales ont émergé, comme une sorte d'évolution de la philosophie des Lumières, la disposition générale qui était celle au moyen de laquelle les Européens pensaient leur place dans le monde, est devenue en quelque sorte implicitement la norme pour penser les cosmologies, c'est-à-dire l'organisation, le « mobilier du monde » des autres peuples. Les anthropologues et les premiers ethnographes (mais on pense aussi aux missionnaires, aux administrateurs coloniaux, à tous ces gens qui se sont répandus sur la planète et qui ont commencé à rapporter des informations sur des populations lointaines, sans écriture en général) ont utilisé l'outillage qu'ils avaient reçu lors de leur éducation pour décrire la façon dont d'autres peuples décrivaient le monde, c'est-à-dire notamment en opposant les régularités naturelles aux conventions sociales, la nature à la société.

Inanité de l'opposition entre nature et culture

Or, ce qui m'a beaucoup frappé lorsque j'étais sur le terrain en Amazonie, c'est précisément que cette opposition entre un monde naturel et un monde culturel n'avait guère de sens. Je suis philosophe de formation, comme beaucoup d'anthropologues, et quand on est un philosophe, on suce le lait conceptuel de l'opposition entre nature et culture. De plus, j'étais l'élève de Claude Lévi-Strauss, qui accordait une grande importance à cette opposition, notamment dans l'analyse des mythes. Et lorsque je suis parti chez les Achuar, des Indiens de Haute-Amazonie qui avaient accepté les premiers contacts pacifiques peu de temps auparavant, j'étais très évidemment par le goût de l'aventure, par une curiosité immense pour des peuples qui ont suivi des trajectoires très différentes de la nôtre, mais j'avais aussi un objectif, qui était d'étudier les rapports entre cette société et son environnement. Et il y avait une bonne raison à cela.

Les Achuar, « sans foi, sans loi, sans roi »

Depuis la Renaissance, les sociétés amazoniennes constituent, pour les Européens, un mystère. Les premiers chroniqueurs européens qui débarquèrent sur le littoral du Brésil furent très étonnés par ces groupes humains qui ne présentaient aucune des caractéristiques des royaumes d'Europe — on ne parlait pas encore vraiment de sociétés à l'époque. Les Indiens étaient, disait-on, « sans foi, sans loi, sans roi ». Sans foi, c'est-à-dire sans religion, précisément parce qu'il n'y avait aucun des signes extérieurs de la religion, il n'y avait pas d'unité transcendance, pas de clergé, pas vraiment de culte. Sans loi parce qu'il n'y avait aucune codification apparente, aucun système juridique particulier. Sans roi parce que c'était des sociétés sans Etat et même, la plupart du temps, sans chef, souvent en habitat dispersé, qui pratiquaient, comme le disait Hobbes, la guerre de chacun contre chacun, qui étaient donc plongées dans des vendettas permanentes — avec

quelquefois des corollaires comme le cannibalisme qui a beaucoup suscité d'interrogations en Europe, mais dont Montaigne avait compris qu'il était une forme de vengeance à tout prendre moins cruelle que les tortures auxquelles les Européens se livraient.

Des gens avec la clairvoyance de Montaigne, il n'y en avait pas beaucoup, et ces sociétés sont restées un mystère pendant très longtemps, parce qu'on ne comprenait pas ce qui « faisait société » chez ces gens qui étaient épargnés dans la forêt, qui se faisaient la guerre en permanence, qui n'avaient aucune des institutions reconnaissables au moyen desquelles on pouvait qualifier une société. Et ce sur quoi la plupart des observateurs mettaient l'accent, c'est que c'était des peuples « naturels ». Cela voulait dire que c'étaient des humains à peine différenciés de la nature. Soit de façon positive, à la manière de Montaigne pour qui c'étaient des « philosophes nus » vivant agréablement des fruits d'une nature généreuse, soit c'étaient des brutes cannibales incapables de dominer leurs instincts, mais en tous les cas, c'étaient des hommes « naturels ». Or dans cette idée, il m'avait semblé qu'il y avait quelque chose d'intéressant. C'était un préjugé, sans aucun doute, mais qu'autant d'observateurs, sur une période de plus de quatre siècles, aient mis l'accent sur ce côté naturel, devait indiquer quelque chose. C'est pour cela que je suis parti sur le terrain : pour essayer de comprendre quels étaient les rapports, à la fois techniques, matériels, mais aussi idéels, de ces Amérindiens avec leur environnement, et donc je suis parti avec l'idée de comprendre comment ils combinaient nature et culture.



Les leçons du terrain

Dans un premier temps, j'ai passé presque un an à apprendre la langue. Les Achuar parlent une langue jívaro. Le Jívaro, c'est un groupe linguistique assez important et on ne l'apprend pas à l'Ecole des Langues Orientales, donc il faut l'apprendre sur place au fil du temps, et cela m'a pris à peu près un an. Après avoir beaucoup mesuré ce qu'ils faisaient, observé les techniques de chasse et de pêche, étudié les jardins, leur usage des plantes cultivées et sauvages, j'ai commencé à comprendre ce qu'ils disaient. C'est très important.

Lorsqu'ils arrivent, les ethnologues sont un peu dans la situation de quelqu'un qui regarde un film dans une langue étrangère qu'il ne connaît pas, et tout d'un coup, des sous-titres commencent à apparaître, flous au début, puis de plus en plus précis. Il y a un effet de seuil. Un jour on se dit : « Mais je comprends tout ce qu'ils disent, c'est formidable. » La

plupart du temps, ce qu'ils disent n'a pas un grand intérêt, ce sont des conversations villageoises classiques : « — Le chien est malade », « — Où as-tu mis la calebasse ? » etc. Mais il y aussi beaucoup d'autres choses qui viennent quand on comprend ce que les gens disent, et notamment la façon dont ils parlent des plantes et des animaux. En les écoutant le matin très tôt, au lever du jour, dans ces grandes maisons communes où peuvent vivre trente ou quarante personnes, on découvre qu'ils parlent des rêves de la nuit, de façon à interpréter les messages oniriques pour savoir ce qu'ils vont faire dans la journée. Il y avait une interprétation assez classique dans certains cas, une grammaire des rêves. Si on rêvait par exemple qu'on avait rencontré une troupe de pécari — nourriture de choix dans cette région —, cela voulait dire qu'on risquait de tomber sur une troupe d'ennemis. Donc c'était une oniromancie classique, avec des inversions, des chiasmes... Mais il y avait d'autres règles qui étaient un peu bizarres. Par exemple : « — Cette nuit, me dit une femme, j'ai rêvé d'une jeune fille qui se plaignait qu'on était en train de l'empoisonner. » Je lui dis : « Ah bon ? » et elle répond : « Oui, c'était un plant de manioc. » Le manioc, c'est la nourriture principale, qu'on plante dans les jardins, et on plante aussi dans les jardins toutes sortes d'autres choses, toutes sortes de plantes, ça peut aller jusqu'à une centaine d'espèces, une soixantaine d'espèces domestiquées et une quarantaine d'espèces transplantées, donc les jardins sont des lieux d'une très grande richesse écologique. Et il y a notamment une plante qui permet la pêche à la nivrière : on utilise sa racine, dont le suc transforme la tension superficielle de l'eau et provoque l'asphyxie des poissons. C'est une plante toxique. Alors ce que cette dame me disait, c'est qu'en fait un plant de manioc était venu se plaindre d'avoir été planté trop près d'un plan de *barbasco*, comme on dit dans l'espagnol de la région pour ce genre de plante vénéneuse.

Des plantes et des animaux qui se voient comme des humains

Alors évidemment, une chose comme celle-là demande à ce qu'on pose des questions, et de fil en aiguille, je me suis aperçu que les Achuar considéraient que la plupart des plantes et des animaux se voyaient comme des humains. On pourrait dire que ce sont les Achuar qui les voient comme des personnes, mais en réalité, ils les voient comme des plantes et des animaux qui se voient eux-mêmes comme des humains. Et pour serrer un peu la question, chaque classe de vie — chaque espèce, si vous voulez dans un premier temps — est vue par eux comme ayant des dispositions physiques particulières qui rendent leur vie possible dans un certain type de milieu.

C'est très intéressant, car cela rejoint la théorie d'un grand éthologue lituanien qui travaillait en Allemagne, Jakob von Uexküll, et qui a développé une éthologie animale un peu hétérodoxe fondée sur l'idée que chaque espèce a un monde qui est en quelque sorte le prolongement de ses atouts biologiques. Et c'est vrai que le monde d'un papillon n'est pas celui d'un poisson-chat, ni celui d'un humain, d'un jaguar, etc. Donc, en fonction de ses dispositions biologiques, chaque espèce va avoir accès à des segments du monde. Et ces segments de monde peuvent se rencontrer, notamment par le biais de la prédatation. La prédatation est un schème mental qui joue un rôle très important en Amazonie, car elle rend compte de la chaîne trophique qui articule les espèces les unes aux autres, par le simple fait qu'elles se mangent les unes les autres. Cette façon de voir les choses consiste à penser que la plupart du temps les animaux sont animés grâce à ce que nous traduisons par « âme » dans notre jargon d'anthropologues — ce terme est un pis-aller pour désigner ce que j'ai appelé une « intériorité », c'est-à-dire une capacité intentionnelle qui naît de l'intérieur et dont on ne voit que les effets — alors qu'en revanche chaque espèce, chaque classe de vie a des dispositions physiques qui la cantonnent dans un monde particulier.



La diversité des mobiliers du monde

Je me suis aperçu que cette façon de voir, donc, est exactement l'inverse de la façon de voir les choses que j'avais amenée dans ma musette d'ethnologue, dans ma tête d'ethnologue, qui était au contraire que les humains sont les seuls à avoir un esprit, une capacité d'inférence, le *cogito* cartésien, etc., alors qu'en revanche ils sont dans une continuité physique avec les autres êtres du monde, selon un point de vue qui commence déjà très nettement chez Descartes par exemple, et qui, au fil du temps, surtout avec le darwinisme au XIX^e siècle, devient tout à fait manifeste. C'est ce que l'on peut appeler le naturalisme. Bouvard et Pécuchet, faisant des études avec cet esprit encyclopédique de boutiquier qui les caractérise, découvrent tout d'un coup qu'il y a du phosphore dans les humains comme dans les allumettes, et alors les humains sont en quelque sorte déchus de leur prééminence, parce que, du point de vue physique, ils ne sont pas fondamentalement différents d'autres objets du monde. Donc on a deux systèmes complètement opposés. Dans ce qu'on pourrait appeler les plis du monde, c'est-à-dire les possibilités d'établir des distinctions entre les objets du monde, les Achuar et les Européens, disons, avaient choisi d'accentuer certains plis, ou de ne pas en voir d'autres. Ils repéraient des continuités et des discontinuités à des endroits différents, le résultat étant que le mobilier du monde est très différent dans les deux cas.

Plus tard, j'ai parlé d'ontologie. C'est un terme un peu savant, mais l'ontologie, c'est tout simplement cela : c'est le mobilier du monde, c'est la façon dont on va percevoir dans un environnement des choses significatives ou pas, auxquelles on va accorder de l'importance ou pas, et quelles relations on va établir entre elles. Cela vient bien en amont de ce qu'on appelle en anthropologie les croyances, l'organisation sociale, la religion, l'idéologie, la parenté, etc., car tout cela découle de choix beaucoup plus élémentaires — on pourrait revenir aussi sur le terme de choix — quant à la constitution de ces mobiliers du monde. »



Exercice 4 : colloque des philosophes

Exercice conçu par Fanny Bernard



Vous êtes conviés un colloque des philosophes pour traiter la question : avons-nous des devoirs envers les animaux ? Pour préparer la séance, chaque groupe a la charge d'un texte qui traite de cette question afin d'en tirer une thèse et des arguments. Vous tentez de prolonger sa réflexion en cherchant des exemples et des objections à la thèse adverse afin de représenter son camp lors du colloque.

Pendant le colloque, les participants doivent débattre de la question, c'est-à-dire représenter la thèse de leur champion en la justifiant. Ils doivent pouvoir répondre aux objections qu'on leur fait, en préparer d'autres aux thèses des autres philosophes, faire évoluer leur thèse en fonction des échanges (préciser, nuancer, voire changer d'avis) ; mais aussi faire avancer de manière constructive la discussion, en posant des questions, en définissant des notions, en faisant des distinctions conceptuelles, en trouvant des exemples, en évoquant les conséquences morales, pratiques, politiques, économiques des différentes thèses. Tous les membres du groupe doivent essayer de s'exprimer oralement en ayant bien à l'esprit que le but est d'échanger pour mieux comprendre la question afin de pouvoir traiter ensuite le sujet de dissertation de l'exercice 5.

Texte 1

« Si un être souffre, il ne peut y avoir aucune justification morale pour refuser de prendre en considération cette souffrance. Quelle que soit la nature d'un être, le principe d'égalité exige que sa souffrance soit prise en compte de façon égale avec toute souffrance semblable — dans la mesure où des comparaisons approximatives sont possibles — de n'importe quel autre être. Si un être n'a pas la capacité de souffrir, ni de ressentir du plaisir ou du bonheur, alors il n'existe rien à prendre en compte. Ainsi, c'est le critère de la sensibilité (pour employer ce mot comme raccourci pratique, mais en toute rigueur inexact, pour désigner la capacité à souffrir et/ou à ressentir le plaisir) qui fournit la seule limite défendable à la préoccupation pour les intérêts des autres. Fixer cette limite selon une autre caractéristique comme l'intelligence ou la rationalité serait la fixer de façon arbitraire. Pourquoi ne pas choisir quelque autre caractéristique encore, comme la couleur de la peau ? Les racistes violent le principe d'égalité en donnant un plus grand poids aux intérêts des membres de leur propre race quand un conflit existe entre ces intérêts et ceux de membres d'une autre race. Les sexistes violent le principe d'égalité en privilégiant les intérêts des membres de leur propre sexe. De façon similaire, les spécistes permettent aux intérêts des membres de leur propre espèce de prévaloir sur des intérêts supérieurs de membres d'autres espèces. Le schéma est le même dans chaque cas. »

Peter Singer, *Libération animale*, 1975

Texte 2

« Je regarde comme une chose démontrée qu'on ne saurait prouver qu'il y ait des pensées dans les bêtes (...). Il est plus probable de faire mouvoir comme des machines les vers de terre, les moucherons, les chenilles et le reste des animaux, que de leur donner une âme immortelle.

Premièrement parce qu'il est certain que, dans les corps des animaux, ainsi que dans les nôtres, il y a des os, des nerfs, des muscles, du sang, des esprits animaux, et autres organes disposés de telle sorte qu'ils peuvent produire par eux-mêmes, sans le secours d'aucune pensée, tous les mouvements que nous observons dans les animaux, ce qui paraît dans les mouvements convulsifs, lorsque, malgré l'âme même, la machine du corps se meut souvent avec plus de violence et en plus de différentes manières qu'il n'a coutume de le faire avec les secours de la volonté ; d'ailleurs parce qu'il est conforme à la raison que l'art imitant la nature, et les hommes pouvant construire divers automates où il se trouve du mouvement sans aucune pensée, la nature puisse de son côté produire ses automates, et bien plus excellents, comme les brutes, que ceux qui viennent de main d'homme, surtout ne voyant aucune raison pour laquelle la pensée doive se trouver partout où nous voyons une conformation de membres telle que celle des animaux et qu'il est plus surprenant qu'il y ait une âme dans chaque corps humain que de n'en point trouver dans les bêtes.

La principale raison, selon moi, qui peut nous persuader que les bêtes sont privées de raison, est que, bien que parmi celles d'une même espèce les unes soient plus parfaites que les autres, comme dans les hommes, ce qui se remarque particulièrement dans les chevaux et dans les chiens, dont les uns ont plus de dispositions que les autres à retenir ce qu'on leur apprend, et bien qu'elles nous fassent toutes connaître clairement leurs mouvements naturels de colère, de crainte, de faim, et d'autres semblables, ou par la voix, ou par d'autres mouvements du corps, on n'a point cependant encore observé qu'aucun animal fût parvenu à ce degré de perfection d'user d'un véritable langage, c'est-à-dire qui nous marquât par la voix, ou par d'autres signes, quelque chose qui pût se rapporter plutôt à la seule pensée qu'à un mouvement naturel. Car la parole est l'unique signe et la seule marque assurée de la pensée cachée et renfermée dans les corps ; or tous les hommes les plus stupides et les plus insensés, ceux mêmes qui sont privés des organes de la langue et de la parole, se servent de signes, au lieu que les bêtes ne font rien de semblable, ce que l'on peut prendre pour la véritable différence entre l'homme et la bête.

Je passe, pour abréger, les autres raisons qui ôtent la pensée aux bêtes. Il faut pourtant remarquer que je parle de la pensée, non de la vie, ou du sentiment ; car je n'ôte la vie à aucun animal, ne la faisant consister que dans la seule chaleur du cœur. Je ne leur refuse pas même le sentiment autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi, mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes, je dis à ceux qui ne sont point attachés aux rêveries de Pythagore, puisqu'elle les garantit du soupçon même de crime quand ils mangent ou tuent des animaux. »

René Descartes, *Lettre à Morus*, 5 février 1649

Texte 3

« Maintenant se présente cette autre question. A-t-on le droit de faire des expériences et des vivisections sur les animaux ? Quant à moi, je pense qu'on a ce droit d'une manière entière et absolue. Il serait bien étrange, en effet, qu'on reconnaît que l'homme a le droit de se servir des animaux pour tous les usages de la vie, pour ses services domestiques, pour son alimentation, et qu'on lui défendit de s'en servir pour s'instruire dans une des sciences les plus utiles à l'humanité. Il n'y a pas à hésiter ; la science de la vie ne peut se constituer que par des expériences, et l'on ne peut sauver de la mort des êtres vivants qu'après en avoir sacrifié d'autres. Il faut faire les expériences sur les hommes ou sur les animaux. Or, je trouve que les médecins font déjà trop d'expériences dangereuses sur les hommes avant de les avoir étudiées soigneusement sur les animaux. Je n'admetts pas qu'il soit moral d'essayer sur les malades dans les hôpitaux des remèdes plus ou moins dangereux ou actifs, sans qu'on les ait préalablement expérimentés sur des chiens ; car je prouverai plus loin que tout ce que l'on obtient sur les animaux peut parfaitement être concluant pour l'homme quand on sait bien expérimenter. Donc, s'il est immoral de faire sur un homme une expérience dès qu'elle est dangereuse pour lui, quoique le résultat

puisse être utile aux autres, il est essentiellement moral de faire sur un animal des expériences, quoique douloureuses et dangereuses pour lui, dès qu'elles peuvent être utiles pour l'homme. (...)

Le physiologiste n'est pas un homme du monde, c'est un savant, c'est un homme qui est saisi et absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit : il n'entend plus les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir. De même le chirurgien n'est pas arrêté par les cris et les sanglots les plus émouvants, parce qu'il ne voit que son idée et le but de son opération. De même encore l'anatomiste ne sent pas qu'il est dans un charnier horrible ; sous l'influence d'une idée scientifique, il poursuit avec délices un filet nerveux dans des chairs puantes et livides qui seraient pour tout autre homme un objet de dégoût et d'horreur. D'après ce qui précède, nous considérons comme oiseuses ou absurdes toutes discussions sur les vivisections. Il est impossible que des hommes qui jugent les faits avec des idées si différentes puissent jamais s'entendre ; et comme il est impossible de satisfaire tout le monde, le savant ne doit avoir souci que de l'opinion des savants qui le comprennent, et ne tirer de règle de conduite que de sa propre conscience. »

Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865)

Texte 4

« Aux animaux, il est vrai, manquent beaucoup des facultés que possèdent les humains. Ils ne peuvent pas lire, s'adonner aux mathématiques supérieures, construire une étagère ni encore faire frire des beignets. C'est aussi le cas de bien des êtres humains, et pourtant, nous ne disons pas (et ne devons pas dire) que ces humains ont ainsi moins de valeur inhérente, moins le droit d'être traités avec respect, que les autres. Ce sont les similitudes entre les êtres humains qui possèdent de la façon la plus claire une telle valeur (entre les divers lecteurs de ce texte, par exemple), et non pas leurs différences, qui sont les plus importantes. Et la similitude vraiment cruciale et fondamentale est au fond la suivante : chacun d'entre nous est le sujet d'une vie dont nous faisons l'expérience, une créature consciente possédant un bien-être individuel qui nous importe indépendamment de notre utilité pour autrui. Nous désirons et préférerons des choses, nous croyons et ressentons des choses, nous nous rappelons des choses et nous nous attendons à d'autres. Toutes ces dimensions de notre vie – y compris le plaisir et la douleur, la joie et la souffrance, la satisfaction et la frustration, la poursuite de notre existence ou notre mort prématurée – différencient nos existences respectives sous le rapport de la qualité de la vie que nous menons en tant qu'individus.

Etant donné qu'il en va de même pour les animaux dont il a été question au début de cet essai (ceux que nous mangeons, que nous piégeons, etc.), il est clair qu'eux aussi doivent être considérés comme des sujets d'une vie doués d'une valeur inhérente, qui mènent une existence dont ils ont l'expérience. (...)

Certains diront peut-être que les animaux ont une certaine valeur inhérente, mais que celle-ci est inférieure à la nôtre. Là encore, on peut montrer que les tentatives pour défendre ce point de vue manquent de justification rationnelle. Sur quoi peut bien être fondée l'affirmation que nous avons plus de valeur inhérente que les animaux ? Sur leur manque de raison, d'autonomie ou d'intellect ? Nous pouvons raisonner de cette manière seulement si nous sommes prêts à raisonner de même à propos des humains qui ont les mêmes déficiences. Mais il est faux que ces humains – les enfants handicapés mentaux, par exemple, ou les aliénés – ont moins de valeur inhérente que vous ou moi. Il n'est donc pas possible non plus de soutenir rationnellement que les animaux qui leur sont comparables en tant que sujets d'une vie dont ils font l'expérience ont moins qu'eux de valeur inhérente. Tous ceux qui ont une valeur inhérente l'ont d'une manière égale, qu'ils soient des humains ou non.

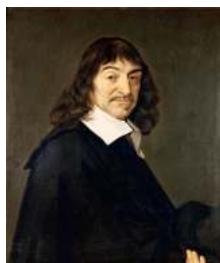
Ainsi, la valeur inhérente appartient de façon égale à tous ceux qui sont les sujets d'une vie dont ils font l'expérience. Que cette valeur inhérente appartienne aussi à d'autres – aux pierres, aux rivières, aux arbres ou aux glaciers, par exemple – nous ne le savons pas et ne le saurons peut-être jamais. Mais d'un autre côté il n'est pas nécessaire de le savoir pour pouvoir défendre les droits des animaux. De même que, par exemple, il n'est pas nécessaire de savoir combien de gens ont le droit de voter aux prochaines élections présidentielles pour savoir si j'ai ce droit moi-même. Ainsi nous n'avons pas besoin de savoir combien d'individus ont une valeur inhérente pour pouvoir savoir si certains en ont une. S'agissant des droits des animaux, ce que nous devons donc savoir c'est si ceux des animaux qui dans notre culture sont, entre autres choses, quotidiennement mangés, chassés et utilisés dans les laboratoires, nous ressemblent en ce qu'ils sont les sujets d'une vie. Et nous savons cela. Nous savons pertinemment qu'un très grand nombre – littéralement des milliards et des milliards – d'animaux sont les sujets d'une vie dans le sens donné plus haut, et que donc ils ont une valeur inhérente si nous-mêmes en avons une. Et, puisque nous devons, afin d'arriver à la meilleure théorie des devoirs que nous avons les uns envers les autres, reconnaître notre égale valeur inhérente en tant qu'individus, la raison – et non les sentiments ni l'émotion – nous oblige à reconnaître à ces animaux la même valeur inhérente, et donc un droit identique au nôtre à être traités avec respect. »

Tom Regan, « Pour les droits des animaux », *Cahiers antispécistes*, n°5, décembre 1992

Texte 5

« Les animaux n'ont pas conscience d'eux-mêmes et ne sont par conséquent que des moyens en vue d'une fin. Cette fin est l'homme. Aussi celui-ci n'a-t-il aucun devoir immédiat envers eux. On peut se demander pourquoi les animaux existent, mais on ne peut poser cette question à propos de l'homme. Les devoirs que nous avons envers les animaux ne sont que des devoirs indirects envers l'humanité. Les animaux sont un *analogon* de l'humanité ; en observant nos devoirs envers les animaux, pour tout ce qui en eux entretient quelque analogie avec la nature humaine, nous observons en fait indirectement nos devoirs envers l'humanité. Le chien qui a longuement et fidèlement servi son maître nous offre un exemple de ceci. Par analogie avec le service humain, on dira que ce chien mérite récompense, que s'il devient trop vieux pour servir son maître, celui-ci devra tout de même le garder à sa charge jusqu'à ce qu'il meure. Cela favorise l'accomplissement de nos devoirs envers l'humanité, d'après lesquels nous aurions été tenus à une telle action. Quand les actions des animaux offrent une analogie avec les actions humaines et paraissent découler des mêmes principes, nous avons donc des devoirs envers ces êtres, en tant que par là nous favorisons l'accomplissement des devoirs correspondants que nous avons envers l'humanité. Celui qui abat son chien parce qu'il ne lui est plus d'aucune utilité et ne lui rapporte même pas ce qu'il faut pour le nourrir, n'enfreint pas en vérité le devoir qu'il a envers son chien, puisque celui-ci est incapable de jugement, mais il commet un acte qui heurte en lui le sentiment d'humanité et l'affabilité bienveillante, auxquels il lui faut pourtant donner suite, en vertu des devoirs qu'il a envers l'humanité. »

Kant, *Leçons d'éthique*, 1780



Exercice 5 : dissertation réalisée en classe (on se lance !)

Les animaux ont-ils des droits ?

En écho...

LE FIGARO. - De quand date votre intérêt pour les animaux ?

Elisabeth de Fontenay. J'ai toujours vécu avec des chiens et je montais à cheval. Enfant, pendant la guerre, j'ai passé des vacances dans une petite ferme normande : il y avait dix vaches et trois chevaux et ce fut un bonheur fondateur. Par ailleurs, mon père chassait. Je n'ai jamais tiré, mais je suivais et parfois je rabattais, ce dont je ne parviens pas à avoir totalement honte. Dans un premier temps de ma vie de philosophe, je n'aurais pas eu l'idée de faire de l'animal un objet de réflexion. Mais 1968 est arrivé : avec les philosophes qui ont été pour moi de jeunes maîtres, Foucault et Derrida, j'ai commencé à réfléchir à ce que l'histoire de la métaphysique avait occulté, refoulé : l'animal s'est alors imposé à ma réflexion.

On pourrait croire que la cause des animaux est une nouvelle lubie d'intellectuels. Pourtant, des philosophes ont depuis longtemps pris leur défense ?

Oui, c'est une vieille histoire, notamment chez les Grecs, Pythagore et Plutarque. Et plus tard, chez Montaigne et chez le philosophe anglais du XVIIe siècle Bentham, qui fondait le droit des animaux en substituant à la question « peuvent-ils parler ? » la question « peuvent-ils souffrir ? ». Cela dit, cette inflation de publications plus ou moins pertinentes sur le sujet ne me plaît qu'à moitié, car il règne aujourd'hui une sorte de zoomanie dont je ne suis pas sûre qu'elle serve la cause animale. Les animaux, qui ne peuvent pas s'opposer et sont privés de la parole, sont des vies nues, et cette vie vulnérable, il s'agit et de la penser et de la défendre.

Les découvertes scientifiques ont mis à mal la différence, qui paraissait évidente, entre l'homme et l'animal.

On ne peut plus, en effet, ne pas être darwinien. Les scientifiques se sont rendu compte que les chimpanzés et les gorilles avaient les moyens de s'exprimer et de communiquer, même si cette capacité n'avait rien de commun avec l'articulation du langage humain. Alors, oui, on a découvert que certaines espèces avaient un QI équivalent à celui d'un jeune enfant, qu'une mère primate était capable de ralentir ses gestes pour enseigner un savoir-faire à son petit, que les chimpanzés pratiquaient la réconciliation. Mais je dois avouer que le réductionnisme du grand primatologue Franz de Waal, qui parle à longueur de pages du sens moral des grands singes et du modèle qu'ils devraient constituer, me semble discutable. L'homme n'a sans doute pas le monopole de l'empathie, mais le sens moral, est-ce seulement de l'empathie ? Je n'aime pas qu'on réduise les actes moraux dont certains hommes sont capables à une simple caractéristique de l'évolution. Les actes de résistants, prêts à mourir, et parfois sous la torture, sont-ils assimilables à un déterminisme biologique ? Je maintiens donc à la fois qu'il y a une continuité entre l'animal et l'homme, à travers le processus évolutif qui n'est commandé que par le hasard et la nécessité, et qu'au cours de ce processus il y a eu des aléas, des hiatus, des émergences dont l'hominisation et l'aptitude humaine à la bonté et à la cruauté semblent l'exemple le plus frappant.

Vous renvoyez dos à dos ceux qui veulent animaliser l'homme et ceux qui voudraient humaniser l'animal ?

Je réclame qu'on soit à la fois humaniste et animaliste, ce qui implique qu'on rejette les thèses spéciistes : le spéciisme serait à l'espèce ce que le racisme et le sexismne sont respectivement à la race et au sexe. Les animaux ont droit à des droits mais ceux-ci ne sauraient se confondre avec les droits humains.

Et pourtant nous avons 99 % de patrimoine génétique commun avec le chimpanzé...

C'est ce 1 % qui a fait la différence, et quelle différence ! Il a permis que les hommes aient une histoire politique, culturelle, juridique, morale. Il est à l'origine de la prodigieuse transmission des caractères culturels acquis qui caractérise notre devenir.

Peut-on saisir ce 1 % ?

Si je refuse de dénier la différence humaine, je refuse aussi de définir le propre de l'homme, car cette volonté de définition, quelle qu'elle soit, a toujours entraîné l'exclusion de l'humanité pour les nouveau-nés, les handicapés mentaux, les « sauvages », les personnes âgées qui perdent la tête, les fous, voire les criminels. Je dirai néanmoins que ce fameux 1 % a donné la possibilité d'inventer, de produire du nouveau tout en gardant de l'ancien, et donc de faire l'histoire. L'anthropologue Maurice Godelier reconnaît que les bandes de chimpanzés sont capables de négociations et d'arrangements à l'intérieur des structures sociales qui leur sont données. Mais, ajoute-t-il, ils ne sont pas capables de changer leurs structures sociales : la nuit du 4 août n'aurait pas pu avoir lieu chez eux. Les grands singes ne peuvent pas faire la révolution !

L'homme n'est donc pas qu'un animal évolué ?

Bien que je sois immanentiste et matérialiste, je ne partage pas la volonté qu'ont certains de réduire l'ethnologie à l'éthologie, la sociologie à la biologie et la psychologie aux neurosciences. On peut ne pas croire à un Dieu créateur, législateur et sauveur, et rester cependant attaché à quelque chose comme la transcendance. Je fais mienne la réponse du philosophe Paul Ricoeur (1913-2005) au neurobiologiste Jean-Pierre Changeux : « Ce n'est pas dans votre champ que l'on sait ce que signifie évaluer ou normer. » Pour le dire autrement, il y a, à cause de ce 1 %, du tragique dans toute existence humaine et il importe de ne pas suturer cette faille par une idéologie scientiste.

Au fond, la meilleure façon de respecter l'animal ne serait-elle pas de respecter son énigme ?

Oui. Ce qui m'aura retenue, avant l'éthique et même avant le droit, c'est le mystère de l'animal. Je n'aime pas trop ce mot de « mystère », mais il me semble en l'occurrence juste. Dans son silence ou par ses cris, l'être de l'animal se donne de façon mystérieuse. C'est pourquoi il est bon de consentir à l'étonnement, à la contemplation, à l'émerveillement. Mais on ne peut pas s'en tenir là, car il est urgent de dénoncer la condition animale.

Qu'est-ce qui vous émerveille chez un animal ?

Que chaque espèce et chaque individu soit parfait. On est, bien sûr, obligé d'établir une hiérarchie entre les espèces vivantes, pour évaluer leur différent degré d'organisation et de sensibilité et ainsi décider de la nature de leurs droits. Mais, en réalité, chaque animal est absolument abeille, singe, chevreuil ou poule.

Dans son livre sur François d'Assise, G.K. Chesterton écrit que le saint n'aimait pas la nature en général mais tel âne et telle hirondelle. Qu'en pensez-vous ?

Il est très important de ne pas parler de l'animal mais des animaux, et même de chaque animal. Chez les mammifères notamment, et même dans les troupeaux, chaque individu a une mémoire, une histoire, une capacité à se projeter dans l'avenir. Claudel dans son *Bestiaire spirituel* a écrit des pages magnifiques, dans lesquelles il dénonce l'industrialisation de l'élevage. Il évoque sa jeunesse à la campagne, quand « les animaux faisaient l'alliance entre la terre et l'homme » et il va jusqu'à se demander si le besoin que bêtes et hommes avaient les uns des autres dans une ferme ne serait pas l'équivalent, sur un autre plan, de la communion des saints. De façon bouleversante, Léon Bloy, dans *La Femme pauvre*, suggérait aussi que les animaux dans leur douleur incompréhensible apparaissent comme des collaborateurs de la rédemption. A cet égard, bien que je sois agnostique et que je pense que le catholicisme a mis trop de temps à reconnaître l'injustice radicale de la souffrance infligée aux animaux, le fait d'accuser, de manière univoque, les monothéismes de tous les crimes commis envers les animaux me paraît inépte et désormais inopérant.

N'est-il pas plus judicieux d'admettre que l'homme est différent des animaux si l'on veut qu'il prenne ses responsabilités envers eux ?

Nous sommes pleinement d'accord.

Pour aller plus loin...



Dans son *Histoire naturelle*, Buffon rapporte des observations sur la nature et formule des hypothèses sur l'organisation de celle-ci.

« Mais [...] nous n'avons pas d'autres moyens pour arriver à la connaissance des choses naturelles, il faut aller jusqu'où cette route peut nous conduire, il faut rassembler tous les objets, les comparer, les étudier, et tirer de leurs rapports combinés toutes les lumières qui peuvent nous aider à les apercevoir nettement et à les mieux connaître. La première vérité qui sort de cet examen sérieux de la nature, est une vérité peut-être humiliante pour l'homme, c'est qu'il doit se ranger lui-même dans la classe des animaux, auxquels il ressemble par tout ce qu'il a de matériel, et même leur instinct lui paraîtra peut-être plus sûr que sa raison, et leur industrie plus admirable que ses arts. Parcourant ensuite successivement et par ordre les différents objets qui composent l'Univers, et se mettant à la tête de tous les êtres créés, il verra avec étonnement qu'on peut descendre par des degrés presque insensibles, de la créature

la plus parfaite jusqu'à la matière la plus informe, de l'animal le mieux organisé jusqu'au minéral le plus brut ; il reconnaîtra que ces nuances imperceptibles sont le grand œuvre de la nature ; il les trouvera ces nuances, non seulement dans les grandeurs et dans les formes, mais dans les mouvements, dans les générations, dans les successions de toute espèce. »

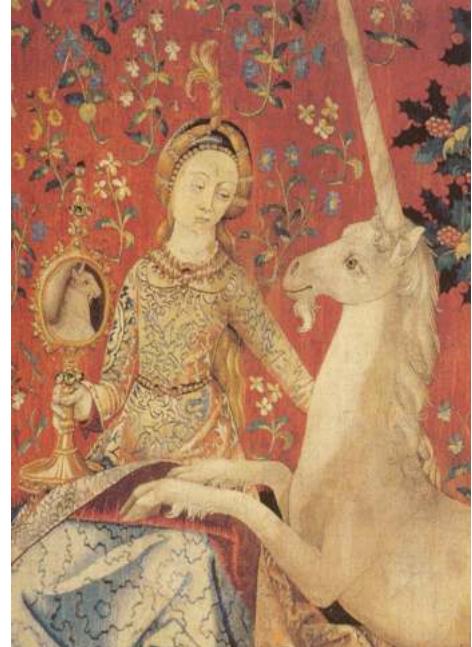
Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière*,
Premier Discours : « De la manière d'étudier l'histoire naturelle »

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats ; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements, non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir ; qui par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute ; qui sent autant qu'on le désire, et se rend autant qu'on veut ; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour obéir.

Voilà le cheval dont les talents sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui dès le premier âge a été soigné et ensuite exercé, dressé au service de l'homme : c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève. L'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel : ils sont toujours couverts de harnais dans leurs travaux ; on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos ; et si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, et souvent les empreintes cruelles du travail et de la douleur ; la bouche est déformée par les plis que le mors a produits ; les flancs sont entamés, par des plaies, ou sillonnés de cicatrices faites par l'éperon ; la corne des pieds est traversée par des clous. L'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles ; on les en délivrerait en vain, ils n'en seraient pas plus libres, ceux même dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe et la magnificence, et dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus déshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or et la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La nature est plus belle que l'art ; et, dans un être animé, la liberté des mouvements fait la belle nature. Voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espagnole, et qui vivent en chevaux libres : leur démarche, leur course, leurs sauts ne sont ni gênés, ni mesurés : fiers de leur indépendance, ils fuient la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins ; ils cherchent et trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient ; ils errent, ils bondissent en liberté dans les prairies immenses, où ils cueillent les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau ; sans habitation fixe, sans autre abri que celui d'un ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de ces palais voûtés où nous les renfermons, en pressant les espaces qu'ils doivent occuper : aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques ; ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse ; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce, ils sont seulement fiers et sauvages. Quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent ; et s'ils en sont attaqués, il les dédaignent, les écartent ou les écrasent. Ils vont aussi par troupes, et se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble ; car ils n'ont aucune crainte, mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres. Comme l'herbe et les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur appétit, et qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre, ils ne se la font point entre eux, ils ne se disputent pas leur subsistance ; ils n'ont jamais occasion de ravir une proie ou de s'arracher un bien, sources ordinaires de querelles et de combats parmi les animaux carnassiers : ils vivent donc en paix, parce que leurs appétits sont simples et modérés, et qu'ils ont assez pour ne rien envier. Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble et qu'on mène en troupeaux ; ils ont les mœurs douces et les qualités sociales leur force et leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation ; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire et même s'animer au péril en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé ; et ceux qui dans ces



exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs et souvent les plus dociles et les plus souples, lorsqu'ils sont une fois domptés.

Quelques anciens auteurs parlent des chevaux sauvages, et citent même les lieux où ils se trouvaient. Hérodote dit que, sur les bords de l'Hypanis, en Scythe, il y avait des chevaux sauvages qui étaient blancs, et que dans la partie septentrionale de la Thrace au delà du Danube, il y en avait d'autres qui avaient le poil long de cinq doigts par tout le corps. Aristote cite la Syrie, Pline le pays du Nord, Strabon les Alpes et l'Espagne, comme des lieux où on trouve des chevaux sauvages. Parmi les modernes, Cardan dit la même chose de l'Ecosse et des Orcades, Maüs de la Moscovie, Dapper de l'île de Chypre, où il y avait, dit-il, des chevaux sauvages qui étaient beaux, et qui avaient de la force et de la vitesse ; Struys de l'île de May au cap Vert, où il y avait des chevaux sauvages fort petits. Léon l'Africain rapporte aussi qu'il y avait des chevaux sauvages dans les

déserts de l'Afrique et de l'Arabie, et il assure qu'il a vu lui-même, dans les solitudes de Numidie, un poulain dont le poil était blanc et la crinière crépue. Marmol confirme ce fait en disant qu'il y en a quelques-uns dans les déserts de l'Arabie et de la Libye, qu'ils ont la crinière et les crins fort courts et hérissés, et que ni les chiens ni les chevaux domestiques ne peuvent les atteindre à la course. On trouve aussi, dans les *Lettres édifiantes*, qu'à la Chine, il y a des chevaux sauvages fort petits.

Comme toutes les parties de l'Europe sont aujourd'hui peuplées et presque également habitées, on n'y trouve plus de chevaux sauvages, et ceux que l'on voit en Amérique sont des chevaux domestiques et européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés et qui se sont multipliés dans les vastes déserts de ces contrées inhabitées ou dépeuplées ; car cette espèce

d'animaux manquait au Nouveau Monde. L'étonnement et la frayeur que marquèrent les habitants du Mexique et du Pérou à l'aspect des chevaux et des cavaliers, firent assez voir aux Espagnols que ces animaux étaient absolument inconnus dans ces climats ; ils en transportèrent donc un grand nombre, tant pour leur service et leur utilité particulière que pour en propager l'espèce ; ils en lâchèrent dans plusieurs îles, et même dans le continent, où ils se sont multipliés comme les autres animaux sauvages. M. de La Salle en a vu en 1685 dans l'Amérique septentrionale, près de la baie Saint-Louis ; ces chevaux paissaient dans les prairies, et ils étaient si farouches, qu'on ne pouvait les approcher. L'auteur de l'*Histoire des aventuriers flibustiers* dit qu'on voit quelquefois, dans l'île Saint-Domingue, des troupes de plus de cinq cents chevaux qui courrent tous ensemble, et que, lorsqu'ils aperçoivent un homme, ils s'arrêtent tous ; que l'un d'eux s'approche à une certaine distance, souffle des naseaux, prend la fuite, et que tous les autres le suivent.

Il ajoute qu'il ne sait si ces chevaux ont dégénéré en devenant sauvages, mais qu'il ne les a pas trouvés aussi beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race. Ils ont, dit-il, la tête fort grosse, aussi bien que les jambes, qui de plus sont raboteuses ; ils ont aussi les oreilles et le cou longs : les habitants du pays les apprivoisent aisément, et les font ensuite travailler ; les chasseurs leur font porter leurs cuirs. On se sert pour les prendre de cordes qu'on tend dans les endroits qu'ils fréquentent ; ils s'y engagent aisément, et s'ils se prennent par le cou, ils s'étranglent eux-mêmes, à moins qu'on n'arrive assez tôt pour les secourir ; on les arrête par le corps et les jambes, et on les attache à des arbres, où on les laisse pendant deux jours sans boire ni manger : cette épreuve suffit pour commencer à les rendre dociles, et avec le temps ils le deviennent autant que s'ils n'eussent jamais été farouches ; et même si par quelque hasard ils se trouvent en liberté, ils ne deviennent pas sauvages une seconde fois, ils reconnaissent leurs maîtres, et se laissent approcher et reprendre aisément. »

Buffon, *Histoire naturelle*, tome IV, « Du Cheval »



Le scientifique Lamarck effectue une classification des animaux dans laquelle il situe les hommes parmi les mammifères. Il les sépare des quadrupèdes (c'est-à-dire qui ont « quatre mains ») et les désigne comme bimanes (c'est-à-dire qui ont « deux mains »).

« Si l'homme n'était distingué des animaux que relativement à son organisation, il serait aisément de montrer que les caractères d'organisation dont on se sert pour en former, avec ses variétés, une famille à part, sont tous le produit d'anciens changements dans ses actions, et des habitudes qu'il a prises et qui sont devenues particulières aux individus de son espèce.

Effectivement, si une race quelconque de quadrupèdes, surtout la plus perfectionnée d'entre elles, perdait, par la nécessité des circonstances, ou par quelque autre cause, l'habitude de grimper sur les arbres, et d'en empoigner les branches avec les pieds, comme avec les mains, pour s'y accrocher ; et si les individus de cette race, pendant une suite de générations, étaient forcés de ne se servir de leurs pieds que pour marcher, et cessaient

d'employer leurs mains comme des pieds ; il n'est pas douteux, d'après les observations exposées dans le chapitre précédent, que ces quadrupèdes ne fussent à la fin transformés en bimanes, et que les pouces de leurs pieds ne cessassent d'être écartés des doigts, ces pieds ne leur servant plus qu'à marcher.

En outre, si les individus dont je parle, mus par le besoin de dominer, et de voir à la fois au loin et au large, s'efforçaient de se tenir debout, et en prenaient constamment l'habitude de génération en génération ; il n'est pas douteux encore que leurs pieds ne prissent insensiblement une conformation propre à les tenir dans une attitude redressée, que leurs jambes n'acquissent des mollets, et que ces animaux ne pussent alors marcher que péniblement sur les pieds et les mains à la fois. »

Dans le texte suivant, Condillac institue la comparaison entre l'homme et l'animal et défend l'idée d'une continuité entre eux : l'animal est susceptible de sentir, de juger, de penser mais c'est grâce au langage que l'homme va pouvoir prolonger et dépasser l'animalité.

« Il n'est pas étonnant que l'homme, qui est aussi supérieur par l'organisation que par la nature de l'esprit qui l'anime, ait seul le don de la parole ; mais, parce que les bêtes n'ont pas cet avantage, faut-il croire que ce sont des automates, ou des êtres sensibles, privés de toute espèce d'intelligence ? Non sans doute. Nous devons seulement conclure que, puisqu'elles n'ont qu'un langage fort imparfait, elles sont à peu près bornées aux connaissances que chaque individu peut acquérir par lui-même. Elles vivent ensemble, mais elles pensent presque toujours à part.

Comme elles ne peuvent se communiquer qu'un très petit nombre d'idées, elles se copient peu : se copiant peu, elles contribuent faiblement à leur perfection réciproque ; et par conséquent, si elles font toujours les mêmes choses et de la même manière, c'est, comme je l'ai fait voir, parce qu'elles obéissent chacune aux mêmes besoins.

Mais si les bêtes pensent, si elles se font connaître quelques-uns de leurs sentiments ; enfin, s'il y en a qui entendent quelque peu notre langage, en quoi donc diffèrent-elles de l'homme ? N'est-ce que du plus au moins ?

Je réponds que dans l'impuissance où nous sommes de connaître la nature des êtres, nous ne pouvons juger d'eux que par leurs opérations. C'est pourquoi nous voudrions vainement trouver le moyen de marquer à chacun ses limites ; nous ne verrons jamais entre eux que du plus ou du moins. C'est ainsi que l'homme nous paraît différer de l'ange, et l'ange de Dieu même : mais de l'ange à Dieu la distance est infinie ; tandis que de l'homme à l'Ange, elle est très considérable, et sans doute plus grande encore de l'homme à la bête. »



Condillac, *Traité des animaux*



Après avoir fait voir combien la connaissance des hommes est supérieure à celle des animaux, Condillac cherche en quoi les passions des hommes diffèrent de celles des animaux et, pour ce faire, il s'interroge sur ce qu'est l'amour-propre (origine de toutes les passions) chez l'animal ainsi que chez l'homme.

« L'amour-propre est sans doute une passion commune à tous les animaux, et c'est de lui que naissent tous les autres penchants. Mais il ne faut pas entendre par cet amour le désir de se conserver. Pour former un pareil désir, il faut savoir qu'on peut périr ; et ce n'est qu'après avoir été témoin de la perte de nos semblables que nous pouvons penser que le même sort nous attend. Nous apprenons au contraire, en naissant, que nous sommes sensibles à la douleur. Le premier objet de l'amour-propre est donc d'écartier tout sentiment désagréable ; et c'est par-là qu'il tend à la conservation de l'individu.

Voilà vraisemblablement à quoi se borne l'amour-propre des bêtes. Comme elles ne s'affectent réciproquement que par les

signes qu'elles donnent de leur douleur ou de leur plaisir, celles qui continuent de vivre ne portent plus leur attention sur celles qui ne sont plus. D'ailleurs, toujours entraînées au dehors par leurs besoins, incapables de réfléchir sur elles-mêmes, aucune ne se dirait en voyant ses semblables privées de mouvement : elles ont fini, je finirai comme elles. Elles n'ont donc aucune idée de la mort ; elles ne connaissent la vie que par sentiment ; elles meurent sans avoir prévu qu'elles pouvaient cesser d'être ; et lorsqu'elles travaillent à leur conservation, elles ne sont occupées que du soin d'écartier la douleur.

Les hommes, au contraire, s'observent réciproquement dans tous les instants de leur vie, parce qu'ils ne sont pas bornés à ne se communiquer que les sentiments, dont quelques mouvements ou quelques cris inarticulés peuvent être les signes. Ils se disent les uns aux autres tout ce qu'ils sentent et tout ce qu'ils ne sentent pas. Ils s'apprennent mutuellement comment leur force s'accroît, s'affaiblit, s'éteint. Enfin, ceux qui meurent les premiers disent qu'ils ne sont plus, en cessant de dire qu'ils existent, et tous répètent bientôt : un jour donc nous ne serons plus. L'amour-propre par conséquent n'est pas pour l'homme le seul désir d'éloigner la douleur, c'est encore le désir de sa conservation. »

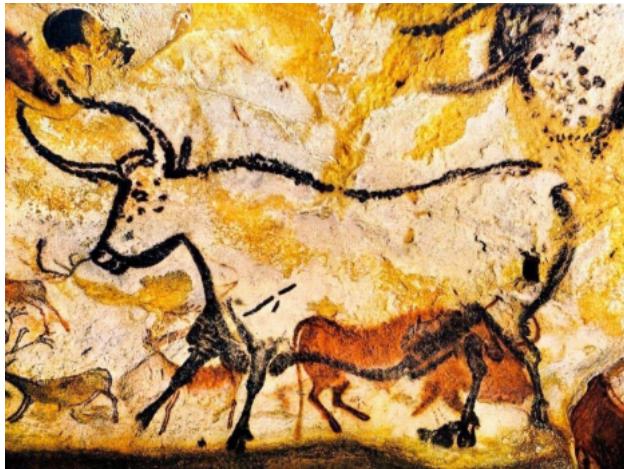
Condillac, *Traité des animaux*

Selon Descartes, le corps est semblable à une machine. L'animal, dépourvu d'âme, n'est qu'un corps.

« Je suppose que le corps n'est autre chose qu'une statue ou machine de terre, que Dieu forme tout exprès, pour la rendre plus semblable à nous qu'il est possible : en sorte que, non seulement il lui donne au-dehors la couleur et la figure de tous nos membres, mais aussi qu'il met au-dedans toutes les pièces qui sont requises pour faire qu'elle marche, qu'elle mange, qu'elle respire, et enfin qu'elle imite toutes celles de nos fonctions qui peuvent être imaginées procéder de la matière, et ne dépendre que de la disposition des organes.

Nous voyons des horloges, des fontaines artificielles, des moulins et autres semblables machines, qui n'étant faites que par des hommes, ne laissent pas d'avoir la force de se mouvoir d'elles-mêmes en plusieurs diverses façons ; et il me semble que je ne saurais imaginer tant de sortes de mouvements en celle-ci, que je suppose être faite des mains de Dieu, ni lui attribuer tant d'artifice, que vous n'ayez sujet de penser, qu'il y en peut avoir encore davantage. »

Descartes – *Traité de l'homme*



« Je désire que vous considériez, après cela, que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil ; la réception de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, de la chaleur, et de telles autres qualités, dans les organes des sens extérieurs ; l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mémoire ; les mouvements intérieurs des appétits et des passions ; et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres, qui suivent si à propos, tant des actions des objets qui se présentent aux sens, que des passions, et des impressions qui se rencontrent dans la mémoire, qu'ils imitent le plus parfaitement qu'il est possible ceux d'un vrai homme : je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent tout naturellement, en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ni plus ni moins que font les mouvements d'une horloge, ou autre automate, de celle de ses contrepoids et de ses roues ; en sorte qu'il ne faut point à leur

occasion concevoir en elle aucune âme végétative, ni sensitive, ni aucun principe de mouvement et de vie, que son sang et ses esprits, agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés. »

Descartes – *Traité de l'homme*

Selon Kant, la nature organisée ne peut être réduite à une machine.

« Dans une montre une partie est l'instrument du mouvement des autres, mais un rouage n'est pas la cause efficiente de la production d'un autre rouage ; certes une partie existe pour une autre, mais ce n'est pas par cette autre partie qu'elle existe. C'est pourquoi la cause productrice de celle-ci et de leur forme n'est pas contenue dans la nature (de cette matière), mais en dehors d'elle, dans un être, qui d'après des Idées peut réaliser un tout possible par sa causalité. C'est pourquoi aussi dans une montre un rouage ne peut en produire un autre et encore moins une montre d'autres montres, en sorte qu'à cet effet elle utiliserait (elle organisera) d'autres matières ; c'est pourquoi elle ne remplace pas d'elle-même les parties qui lui ont été ôtées, ni ne corrige leurs défauts dans la première formation par l'intervention des autres parties, ou se répare elle-même, lorsqu'elle est déréglée : or tout cela nous pouvons en revanche l'attendre de la nature organisée. Ainsi un être organisé n'est pas simplement machine, car la machine possède uniquement une *force motrice* ; mais l'être organisé possède en soi une *force formatrice*, qu'il communique aux matériaux qui ne la possèdent pas (il les organise) : il s'agit ainsi d'une force formatrice qui se propage et qui ne peut pas être expliquée par la seule faculté de mouvoir (le mécanisme). »

Kant – *Critique de la faculté de juger*, § 65

Claude Bernard plussoie...

« Les êtres vivants présentent des phénomènes qui ne se retrouvent pas dans la nature brute, et qui, par conséquent, leur sont spéciaux. J'admetts en effet que les manifestations vitales ne sauraient être élucidées par les seuls phénomènes physico-chimiques connus dans la matière brute. »

Claude Bernard – *Introduction à la médecine expérimentale*

« On traite l'organisme comme une machine et on a raison, mais on le considère comme une *machine mécanique* fixe, immuable, renfermée dans les bornes d'une précision mathématique, et on a grand tort. L'organisme est une *machine organique* c'est-à-dire douée d'un mécanisme flexible, élastique, à cause des procédés spéciaux organiques qui sont mis là en usage, sans déroger cependant aux lois générales de la mécanique, de la physique et de la chimie. »



Claude Bernard – *Pensées détachées*



Henry More critique la thèse de Descartes, dite de l'animal-machine, selon laquelle les fonctions vitales et les capacités des animaux sont les effets de mécanismes et d'automatismes.

« De toutes vos opinions sur lesquelles je pense différemment que vous, je ne sens pas une plus grande révolte dans mon esprit, soit mollesse ou douceur du tempérament, que sur le sentiment meurtrier et barbare que vous avancez dans votre *Méthode*, et par lequel vous arrachez la vie et le sentiment à tous les animaux ; ou plutôt vous soutenez qu'ils n'en ont jamais joui ; car vous ne sauriez souffrir qu'ils aient jamais vécu. Ici les lumières pénétrantes de votre esprit, ne me causent pas tant d'admiration que d'épouvanter : alarmé du destin des animaux, je considère moins en vous cette subtilité ingénieuse, que ce fer cruel et tranchant dont vous paraissez armé pour ôter comme d'un seul coup la vie et le sentiment à tout ce qui est presque animé dans la nature et pour les métamorphoser

en marbres et machines. [...] Les oiseaux qui peuvent chanter apporteraient-ils tant d'attention à écouter ce qu'on leur dit, s'ils n'avaient ni sentiment ni réflexion ? D'où pourrait venir sans cela cette finesse et cette sagacité des renards et des chiens ? D'où vient que les menaces et les paroles réprimant les bêtes lorsqu'elles donnent des marques de leur férocité ? Pourquoi lorsqu'un chien pressé par la faim a volé quelque chose, s'enfuit-il et se cache-t-il comme sachant qu'il a mal fait, et marchant avec crainte et défiance, ne flatte personne en passant, mais se détournant de leur chemin, cherche la tête baissée un lieu écarté, usant d'une sage précaution, pour n'être pas puni de son crime ? Comment expliquer tout cela sans un sentiment intérieur ? Le nombre infini de petits contes que l'on fait pour prouver qu'il y a de la raison dans les animaux ne doivent-ils pas du moins prouver qu'il y a en eux du sentiment et de la mémoire ? »

Henry More, *Lettre à Descartes du 11 décembre 1648*

Voltaire conteste lui aussi la théorie élaborée par Descartes.

« BÊTES

Quelle pitié, quelle pauvreté, d'avoir dit que les bêtes sont des machines privées de connaissance et de sentiment, qui font toujours leurs opérations de la même manière, qui n'apprennent rien, ne perfectionnent rien, etc. !

Quoi ! cet oiseau qui fait son nid en demi-cercle quand il l'attache à un mur, qui le bâtit en quart de cercle quand il est dans un angle, et en cercle sur un arbre : cet oiseau fait tout de la même façon ? Ce chien de chasse que tu as discipliné pendant trois mois n'en sait-il pas plus au bout de ce temps qu'il n'en savait avant tes leçons ? Le serin à qui tu apprends un air le répète-t-il dans l'instant ? N'emploies-tu pas un temps considérable à l'enseigner ? N'as-tu pas vu qu'il se méprend et qu'il se corrige ?

Est-ce parce que je te parle que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées ? Eh bien ! je ne te parle pas ; tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie. Tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance.

Porte donc le même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les chemins avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte, qui va de chambre en chambre, qui trouve enfin dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses.

Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si prodigieusement sur l'homme en amitié ; ils le clouent sur une table, et ils le dissèquent vivant pour te montrer les veines mésaraïques. Tu découvres dans lui tous les mêmes organes de sentiment qui sont dans toi. Réponds-moi, machiniste, la nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal, afin qu'il ne sente pas ? a-t-il des nerfs pour être impassible ? Ne suppose point cette impertinente contradiction dans la nature. »



Voltaire, *Dictionnaire philosophique*

Montaigne, chute de cheval et amour des bêtes...

« J'ai vu autrefois parmi nous des hommes amenés par mer d'un pays lointain : parce que nous ne comprenions nullement leur langage, et que leurs manières, au demeurant, et leur attitude extérieure, ainsi que leurs vêtements, étaient totalement éloignés des nôtres, qui d'entre nous ne les jugeait pas sauvages et [semblables] à des bêtes ? Qui n'attribuait pas à la stupidité et à la bêtise le fait qu'on les voyait muets, qu'ils ignoraient la langue française, qu'ils ignoraient nos baisemains et nos réverences pleines de contorsions, notre port et notre maintien sur lesquels la nature humaine doit infailliblement prendre modèle ?

Tout ce qui nous semble extraordinaire, nous le condamnons, et aussi ce que nous ne comprenons pas : c'est, de même, ce qui nous arrive dans le jugement que nous portons sur les bêtes. Elles ont nombre de manières d'être qui ressemblent aux nôtres : de ces traits-là, par comparaison,

nous pouvons tirer quelque conjecture ; mais sur ce qu'elles ont de particulier, que savons-nous au fond ? Les chevaux, les chiens, les bœufs, les brebis, les oiseaux et la plupart des animaux qui vivent avec nous reconnaissent notre voix et se laissent diriger par elle : et c'est ce que faisait bien également la murène de Crassus : elle venait vers lui quand il l'appelait, et les anguilles qui se trouvent dans la fontaine d'Aréthuse le font aussi ; j'ai vu aussi des viviers en assez grand nombre où les poissons accourent, pour manger, à certain cri que poussent ceux qui les nourrissent. »

Michel de Montaigne, *Essais*, II, 12

Chacun son chien...

« Jacques demanda à son maître s'il n'avait pas remarqué que, quelle que fût la misère des petites gens, n'ayant pas de pain pour eux, ils avaient tous des chiens ; s'il n'avait pas remarqué que ces chiens, étant tous instruits à faire des tours, à marcher à deux pattes, à danser, à rapporter, à sauter pour le roi, pour la reine, à faire le mort, cette éducation les avait rendus les plus malheureuses bêtes du monde. D'où il conclut que tout homme voulait commander à un autre, et que l'animal se trouvant dans la société immédiatement au-dessous de la classe des derniers citoyens commandés par toutes les autres classes, ils prenaient un animal pour commander aussi à quelqu'un. « Eh bien ! dit Jacques, chacun a son chien. Le ministre est le chien du roi ; le premier commis est le chien du ministre ; la femme est le chien du mari, ou le mari le chien de la femme ; Favori est le chien de celle-ci, et Thibaud est le chien de l'homme du coin. Lorsque mon maître me fait parler quand

je voudrais me taire, ce qui, à la vérité, m'arrive rarement, continua Jacques ; lorsqu'il me fait taire quand je voudrais parler, ce qui est très difficile ; lorsqu'il me demande l'histoire de mes amours, et que j'aimerais mieux causer d'autre chose ; lorsque j'ai commencé l'histoire de mes amours, et qu'il l'interrompt : que suis-je autre chose que son chien ? Les hommes faibles sont les chiens des hommes fermes. »

Denis Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*

Et si les loups étaient aussi cruels que les hommes, que dirions-nous ?

« Petits hommes, hauts de six pieds, tout au plus de sept, qui vous enfermez aux foires comme géants et comme des pièces rares dont il faut acheter la vue, dès que vous allez jusques à huit pieds ; qui vous donnez sans pudeur de la hautesse et de l'éminence, qui est tout ce que l'on pourrait accorder à ces montagnes voisines du ciel et qui voient les nuages se former au-dessous d'elles ; espèce d'animaux glorieux et superbes, qui méprisez toute autre espèce, qui ne faites pas même comparaison avec l'éléphant et la baleine ; approchez, hommes, répondez un peu à Démocrite. Ne dites-vous pas en commun proverbe : des loups ravissants, des lions furieux, malicieux comme un singe ? Et vous autres, qui êtes-vous ? J'entends corner sans cesse à mes oreilles : L'homme est un animal raisonnable. Qui vous a passé cette définition ? Sont-ce les loups, les singes et les lions, ou si vous vous l'êtes accordée à vous-mêmes ? C'est déjà une chose plaisante que vous donnez aux animaux, vos frères, ce qu'il y a de pire, pour prendre pour vous ce qu'il y a de meilleur. Laissez-les un peu se définir eux-mêmes, et vous verrez comme ils s'oublieront et comme vous serez traités. Je ne parle point, ô hommes, de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue, qui vont sagement leur petit train, et qui suivent sans varier l'instinct de leur nature ; mais écoutez-moi un moment. Vous dites d'un tiercelet de faucon qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : « Voilà un bon oiseau » ; et d'un lévrier qui prend un lièvre corps à corps : « C'est un bon lévrier. » Je consens aussi que vous disiez d'un homme qui court le sanglier, qui le met aux abois, qui l'atteint et qui le perce : « Voilà un brave homme. » Mais si vous voyez deux chiens qui s'aboient, qui s'affrontent, qui se mordent et se déchirent, vous dites : « Voilà de sots animaux » ; et vous prenez un bâton pour les séparer. Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur souâl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler » ? Et si les loups en faisaient de même : « Quels hurlements ! quelle boucherie ! » Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? »

Jean de La Bruyère, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, « Des Jugements »



mots français ou anglais tout au long du Voyage au Pays des Houyhnhnms

En selle...

Dans le quatrième des Voyages de Gulliver, Jonathan Swift offre à son héros et à ses lecteurs de découvrir le pays des Houyhnhnms. Ces chevaux raisonnables vivent dans une société simple et paisible régie par la raison, la vérité et l'exactitude. Ils n'ont pas même un mot pour dire le mensonge dans leur langue. Loin d'être des chevaux ordinaires, les Houyhnhnms sont fort intelligents et profondément sages. Dans leur république socialiste, les besoins de la communauté sont placés avant la satisfaction des désirs individuels. Ils sont les maîtres des yahous, créatures sauvages de type humain.

Le nom des Houyhnhnms a été choisi par Swift comme une déformation du mot français « homme », auquel ont été ajoutées plusieurs lettres pour lui donner l'apparence d'un hennissement. Swift déforme de cette manière plusieurs

mots français ou anglais tout au long du Voyage au Pays des Houyhnhnms pour constituer le langage des chevaux.

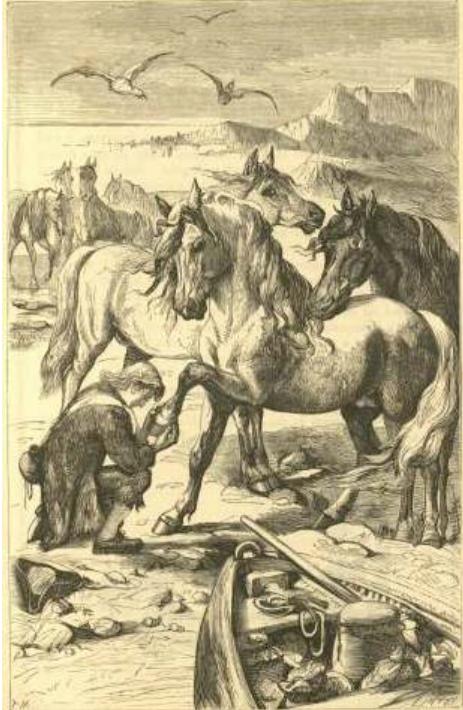
« Chapitre deux. L'auteur est conduit au logis d'un Houyhnhnm ; comment il y est reçu. Quelle est la nourriture des Houyhnhnms. Embarras de l'auteur pour trouver de quoi se nourrir.

Après avoir marché environ trois milles, nous arrivâmes à un endroit où il y avait une grande maison de bois fort basse et couverte de paille. Je commençai aussitôt à tirer de ma poche les petits présents que je destinais aux hôtes de cette maison pour en être reçu plus honnêtement. Le cheval me fit poliment entrer le premier dans une grande salle très propre, où pour tout meuble il y avait un râtelier et une auge. J'y vis trois chevaux avec deux cavales, qui ne mangeaient point, et qui étaient assis sur leurs jarrets. Sur ces entrefaites, le gris-pommelé arriva, et en entrant se mit à hennir d'un ton de maître. Je traversai avec lui deux autres salles de plain-pied ; dans la dernière, mon conducteur me fit signe d'attendre et passa dans une chambre qui était proche. Je m'imaginai alors qu'il fallait que le maître de cette maison fût une personne de qualité, puisqu'on me faisait ainsi attendre en cérémonie dans l'antichambre ; mais, en même temps, je ne pouvais concevoir qu'un homme de qualité eût des chevaux pour valets de chambre. Je craignis alors d'être devenu fou, et que mes malheurs ne m'eussent fait entièrement perdre l'esprit. Je regardai attentivement autour de moi et me mis à considérer l'antichambre, qui était à peu près meublée comme



la première salle. J'ouvrais de grands yeux, je regardais fixement tout ce qui m'environnait, et je voyais toujours la même chose. Je me pinçai les bras, je me mordis les lèvres, je me battis les flancs pour m'éveiller, en cas que je fusse endormi ; et comme c'étaient toujours les mêmes objets qui me frappaient les yeux, je conclus qu'il y avait là de la diablerie et de la haute magie.

Tandis que je faisais ces réflexions, le gris-pommelé revint à moi dans le lieu où il m'avait laissé, et me fit signe d'entrer avec lui dans la chambre, où je vis sur une natte très propre et très fine une belle cavale avec un beau poulain et une belle petite jument, tous appuyés modestement sur leurs hanches. La cavale se leva à mon arrivée et s'approcha de moi, et après avoir considéré attentivement mon visage et mes mains, me tourna le dos d'un air dédaigneux et se mit à hennir en prononçant souvent le mot yahou. Je compris bientôt, malgré moi, le sens funeste de ce mot, car le cheval qui m'avait introduit, me faisant signe de la tête, et me répétant souvent le mot hhuum, hhuum, me conduisit dans une espèce de basse-cour, où il y avait un autre bâtiment à quelque distance de la maison. La première chose qui me frappa les yeux ce furent trois de ces maudits animaux que j'avais vus d'abord dans un champ, et dont j'ai fait plus haut la description ; ils étaient attachés par le cou et mangeaient des racines et de la chair d'âne, de chien et de vache morte (comme je l'ai appris depuis), qu'ils tenaient entre leurs griffes et déchiraient avec leurs dents.



Le maître cheval commanda alors à un petit bidet alezan, qui était un de ses laquais, de délier le plus grand de ces animaux et de l'amener. On nous mit tous deux côté à côté, pour mieux faire la comparaison de lui à moi, et ce fut alors que yahou fut répété plusieurs fois, ce qui me donna à entendre que ces animaux s'appelaient yahous. Je ne puis exprimer ma surprise et mon horreur, lorsque, ayant considéré de près cet animal, je remarquai en lui tous les traits et toute la figure d'un homme, excepté qu'il avait le visage large et plat, le nez écrasé, les lèvres épaisses et la bouche très grande ; mais cela est ordinaire à toutes les nations sauvages, parce que les mères couchent leurs enfants le visage tourné contre terre, les portent sur le dos, et leur battent le nez avec leurs épaules. Ce yahou avait les pattes de devant semblables à mes mains, si ce n'est qu'elles étaient armées d'ongles fort grands et que la peau en était brune, rude et couverte de poil. Ses jambes ressemblaient aussi aux miennes, avec les mêmes différences. Cependant mes bas et mes souliers avaient fait croire à messieurs les chevaux que la différence était beaucoup plus grande. À l'égard du reste du corps, c'était, en vérité, la même chose, excepté par rapport à la couleur et au poil.

Quoi qu'il en soit, ces messieurs n'en jugeaient pas de même, parce que mon corps était vêtu et qu'ils croyaient que mes habits étaient ma peau même et une partie de ma substance ; en sorte qu'ils trouvaient que j'étais par cet endroit fort différent de leurs yahous. Le petit laquais bidet, tenant une racine entre son sabot et son paturon, me la présenta. Je la pris, et, en ayant goûté, je la lui rendis sur-le-champ avec le plus de politesse qu'il me fut possible. Aussitôt il alla chercher dans la loge des yahous un morceau de chair d'âne et me l'offrit. Ce mets me parut si détestable et si dégoûtant, que je n'y voulus point toucher, et témoignai même qu'il me faisait mal au cœur. Le bidet jeta le morceau au yahou, qui sur-le-champ le dévora avec un grand plaisir. Voyant que la nourriture des yahous ne me convenait point, il s'avisa de me présenter

de la sienne, c'est-à-dire du foin et de l'avoine ; mais je secouai la tête et lui fis entendre que ce n'était pas là un mets pour moi. Alors, portant un de ses pieds de devant à sa bouche d'une façon très surprenante et pourtant très naturelle, il me fit des signes pour me faire comprendre qu'il ne savait comment me nourrir, et pour me demander ce que je voulais donc manger ; mais je ne pus lui faire entendre ma pensée par mes signes ; et, quand je l'aurais pu, je ne voyais pas qu'il eût été en état de me satisfaire.

Sur ces entrefaites, une vache passa ; je la montrai du doigt, et fis entendre, par un signe expressif, que j'avais envie de l'aller traire. On me comprit, et aussitôt on me fit entrer dans la maison, où l'on ordonna à une servante, c'est-à-dire à une jument, de m'ouvrir une salle, où je trouvai une grande quantité de terrines de lait rangées très proprement. J'en bus abondamment et pris ma réfection fort à mon aise et de grand courage.

Sur l'heure de midi, je vis arriver vers la maison une espèce de chariot ou de carrosse tiré par quatre yahous.

Il y avait dans ce carrosse un vieux cheval, qui paraissait un personnage de distinction ; il venait rendre visite à mes hôtes et dîner avec eux. Ils le reçurent fort civilement et avec de grands égards : ils dînèrent ensemble dans la plus belle salle, et, outre du foin et de la paille qu'on leur servit d'abord, on leur servit encore de l'avoine bouillie dans le lait. Leur auge, placée au milieu de la salle, était disposée circulairement, à peu près comme le tour d'un pressoir de Normandie, et divisée en plusieurs compartiments, autour desquels ils étaient rangés assis sur leurs hanches, et appuyés sur des bottes de paille. Chaque compartiment avait un râtelier qui lui répondait, en sorte que chaque cheval et chaque cavale mangeait sa portion avec beaucoup de décence et de propreté. Le poulain et la petite jument, enfants du maître et de la maîtresse du logis, étaient à ce repas, et il paraissait que leur père et leur mère étaient fort attentifs à les faire manger. Le gris-pommelé m'ordonna de venir auprès de lui, et il me sembla s'entretenir à mon sujet avec son ami, qui me regardait de temps en temps et répétait souvent le mot de yahou.

Depuis quelques moments j'avais mis mes gants ; le maître gris pommele s'en était aperçu et ne voyant plus mes mains telles qu'il les avait vues d'abord, fit plusieurs signes qui marquaient son étonnement et son embarras ; il me les toucha deux ou trois fois avec son pied et me fit entendre qu'il souhaitait qu'elles reprissent leur première figure. Aussitôt je me dégantai, ce qui fit parler toute la compagnie et leur inspira de l'affection pour moi. J'en ressentis bientôt les effets ; on s'appliqua à me faire prononcer certains mots que j'entendais, et on m'apprit les noms de l'avoine, du lait, du feu, de l'eau et de plusieurs autres choses. Je retins tous ces noms, et ce fut alors plus que jamais que je fis usage de cette prodigieuse facilité que la nature m'a donné pour apprendre les langues.



Lorsque le dîner fut fini, le maître cheval me prit en particulier, et, par des signes joints à quelques mots, me fit entendre la peine qu'il ressentait de voir que je ne mangeais point, et que je ne trouvais rien qui fût de mon goût. Hlunnn, dans leur langue, signifie de l'avoine. Je prononçai ce mot deux ou trois fois ; car, quoique j'eusse d'abord refusé l'avoine qui m'avait été offerte, cependant, après y avoir réfléchi, je jugeai que je pouvais m'en faire une sorte de nourriture en la mêlant avec du lait, et que cela me sustenterait jusqu'à ce que je trouvasse l'occasion de m'échapper et que je rencontraisse des créatures de mon espèce. Aussitôt le cheval donna ordre à une servante, qui était une jolie jument blanche, de m'apporter une bonne quantité d'avoine dans un plat de bois. Je fis rôtir cette avoine comme je pus, ensuite je la frottai jusqu'à ce que je lui eusse fait perdre son écorce, puis je tâchai de la vanner ; je me remis après cela à l'écraser entre deux pierres ; je pris de l'eau, et j'en fis une espèce de gâteau que je fis cuire et mangeai tout chaud en le trempant dans du lait.

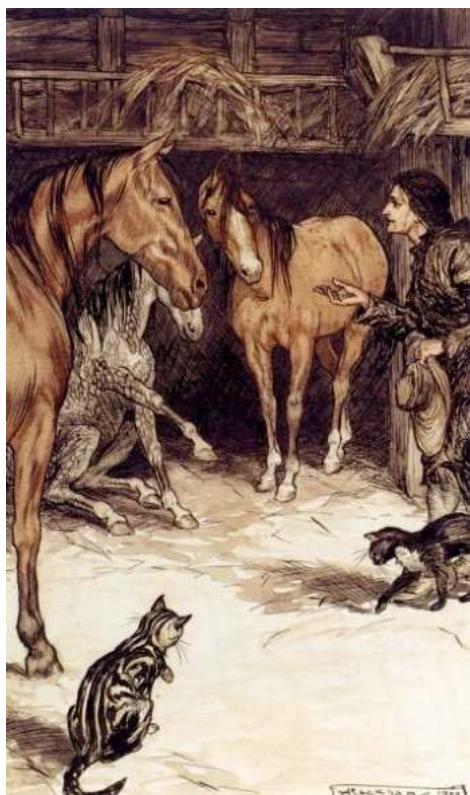
Ce fut d'abord pour moi un mets très insipide, quoique ce soit une nourriture ordinaire en plusieurs endroits de l'Europe ; mais je m'y accoutumai avec le temps, et, m'étant trouvé dans ma vie réduit à des états fâcheux, ce n'était pas la première fois que j'avais éprouvé qu'il faut peu de chose pour contenter les besoins de la nature, et que le corps se fait à tout. J'observerai ici que, tant que je fus dans ce pays des chevaux, je n'eus pas la moindre indisposition. Quelquefois, il est vrai, j'allais à la chasse des lapins et des oiseaux, que je prenais avec des filets de cheveux de yahou ; quelquefois je cueillais des herbes, que je faisais bouillir ou que je mangeais en salade, et, de temps en temps, je faisais du beurre. Ce qui me causa beaucoup de peine d'abord fut de manquer de sel ; mais je m'accoutumai à m'en passer ; d'où je conclus que l'usage du sel est l'effet de notre intempérance et n'a été produit que pour exciter à boire ; car il est à remarquer que l'homme est le seul animal qui mêle du sel dans ce qu'il mange. Pour moi, quand j'eus quitté ce pays, j'eus beaucoup de peine à en reprendre le goût.

C'est assez parler, je crois, de ma nourriture. Si je m'étendais pourtant au long sur ce sujet, je ne ferais, ce me semble, que ce que font, dans leurs relations, la plupart des voyageurs, qui s'imaginent qu'il importe fort au lecteur de savoir s'ils ont fait bonne chère ou non.

Quoiqu'il en soit, j'ai cru que ce détail succinct de ma nourriture était nécessaire pour empêcher le monde de s'imaginer qu'il m'a été impossible de subsister pendant trois ans dans un tel pays et parmi de tels habitants.

Sur le soir, le maître cheval me fit donner une chambre à six pas de la maison et séparée du quartier des yahous. J'y étendis quelques bottes de paille et me couvris de mes habits, en sorte que j'y passai la nuit fort bien et y dormis tranquillement. Mais je fus bien mieux dans la suite, comme le lecteur verra ci-après, lorsque je parlerai de ma manière de vivre en ce pays-là. »

« Chapitre quatre. Idées des Houyhnhnms sur la vérité et sur le mensonge. Les discours de l'auteur sont censurés par son maître. »



Pendant que je prononçais ces dernières paroles, mon maître paraissait inquiet, embarrassé et comme hors de lui-même. Douter et ne point croire ce qu'on entend dire est, parmi les Houyhnhnms, une opération d'esprit à laquelle ils ne sont point accoutumés ; et, lorsqu'on les y force, leur esprit sort pour ainsi dire hors de son assiette naturelle. Je me souviens même que, m'entretenant quelquefois avec mon maître au sujet des propriétés de la nature humaine, telle qu'elle est dans les autres parties du monde, et ayant occasion de lui parler du mensonge et de la tromperie, il avait beaucoup de peine à concevoir ce que je lui voulais dire, car il raisonnait ainsi : l'usage de la parole nous a été donné pour nous communiquer les uns aux autres ce que nous pensons, et pour être instruits de ce que nous ignorons. Or, si on dit la chose qui n'est pas, on n'agit point selon l'intention de la nature ; on fait un usage abusif de la parole ; on parle et on ne parle point. Parler, n'est-ce pas faire entendre ce que l'on pense ? Or, quand vous faites ce que vousappelez mentir, vous me faites entendre ce que vous ne pensez point : au lieu de me dire ce qui est, vous me dites ce qui n'est point ; vous ne parlez donc pas, vous ne faites qu'ouvrir la bouche pour rendre de vains sons ; vous ne me tirez point de mon ignorance, vous l'augmentez. Telle est l'idée que les Houyhnhnms ont de la faculté de mentir, que nous autres humains possédons dans un degré si parfait et si éminent.

Pour revenir à l'entretien particulier dont il s'agit, lorsque j'eus assuré Son Honneur que les yahous étaient, dans mon pays, les animaux maîtres et dominants (ce qui l'étonna beaucoup), il me demanda si nous avions des Houyhnhnms, et quel était parmi nous leur état et leur emploi. Je lui répondis que nous en avions un très grand nombre ; que pendant l'été ils paissaient dans les prairies, et que pendant l'hiver ils restaient dans leurs maisons, où ils avaient des yahous pour les servir, pour peigner leurs crins, pour nettoyer et frotter leur peau, pour laver leurs pieds, pour leur donner à manger. « Je vous entends, reprit-il, c'est-à-dire que, quoique vos yahous se flattent d'avoir un peu de raison, les Houyhnhnms sont toujours les maîtres, comme ici. Plût au Ciel seulement que nos yahous fussent aussi dociles et aussi bons domestiques que ceux de votre pays ! Mais poursuivez, je vous prie. »

Je conjurai Son Honneur de vouloir me dispenser d'en dire davantage sur ce sujet, parce que je ne pouvais, selon les règles de la prudence, de la bienséance et de la politesse, lui expliquer le reste. « Je veux savoir tout, me répliqua-t-il ; continuez, et ne craignez point de me faire de la peine. — Eh bien ! lui dis-je, puisque vous le voulez absolument, je vais vous obéir. Les Houyhnhnms, que nous appelons chevaux, sont parmi nous des animaux très beaux et très nobles, également vigoureux et légers à la course. Lorsqu'ils demeurent chez les personnes de qualité, on leur fait passer le temps à voyager, à courir, à tirer des chars, et on a pour eux toutes sortes d'attention et d'amitié, tant qu'ils sont jeunes et qu'ils se portent bien ; mais dès qu'ils commencent à vieillir ou à avoir quelques maux de jambes, on s'en défait aussitôt et on les vend à des yahous qui les occupent à des travaux durs, pénibles, bas et honteux, jusqu'à ce qu'ils meurent. Alors, on les écorche, on vend leur peau, et on abandonne leurs cadavres aux oiseaux de proie, aux chiens et aux loups, qui les dévorent. Telle est, dans mon pays, la fin des plus beaux et des plus nobles Houyhnhnms. Mais ils ne sont pas tous aussi bien traités et aussi heureux dans leur jeunesse que ceux dont je viens de parler ; il y en a qui logent, dès leurs premières années, chez des laboureurs, chez des charretiers, chez des voituriers et autres gens semblables, chez qui ils sont obligés de travailler beaucoup, quoique fort mal nourris. » Je décrivis alors notre façon de voyager à cheval, et l'équipage d'un cavalier. Je peignis, le mieux qu'il me fut possible, la bride, la selle, les éperons, le fouet, sans oublier ensuite

tous les harnais des chevaux qui traînent un carrosse, une charrette ou une charrue. J'ajoutai que l'on attachait au bout des pieds de tous nos Houyhnhnms une plaque d'une certaine substance très dure, appelée fer, pour conserver leur sabot et l'empêcher de se briser dans les chemins pierreux.

Mon maître parut indigné de cette manière brutale dont nous traitons les Houyhnhnms dans notre pays. Il me dit qu'il était très étonné que nous eussions la hardiesse et l'insolence de monter sur leur dos ; que si le plus vigoureux de ses yahous osait jamais prendre cette liberté à l'égard du plus petit Houyhnhnm de ses domestiques, il serait sur-le-champ renversé, foulé, écrasé, brisé. Je lui répondis que nos Houyhnhnms étaient ordinairement domptés et dressés à l'âge de trois ou quatre ans, et que, si quelqu'un d'eux était indocile, rebelle et rétif, on l'occupait à tirer des charrettes, à labourer la terre, et qu'on l'accablait de coups.

J'eus beaucoup de peine à faire entendre tout cela à mon maître, et il me fallut user de beaucoup de circonlocutions pour exprimer mes idées, parce que la langue des Houyhnhnms n'est pas riche, et que, comme ils ont peu de passions, ils ont aussi peu de termes, car ce sont les passions multipliées et subtilisées qui forment la richesse, la variété et la délicatesse d'une langue.

Il est impossible de représenter l'impression que mon discours fit sur l'esprit de mon maître, et le noble, courroux dont il fut saisi lorsque je lui eus exposé la manière dont nous traitons les Houyhnhnms. Il convint que, s'il y avait un pays où les yahous fussent les seuls animaux raisonnables, il était juste qu'ils y fussent les maîtres, et que tous les autres animaux se soumettent à leurs lois, vu que la raison doit l'emporter sur la force. Mais, considérant la figure de mon corps, il ajouta qu'une créature telle que moi était trop mal faite pour pouvoir être raisonnable, ou au moins pour se servir de sa raison dans la plupart des choses de la vie. Il me demanda en même temps si tous les yahous de mon pays me ressemblaient. Je lui dis que nous avions à peu près tous la même figure, et que je passais pour assez bien fait ; que les jeunes mâles et les femelles avaient la peau plus fine et plus délicate, et que celle des femelles était ordinairement, dans mon pays, blanche comme du lait. Il me répliqua qu'il y avait, à la vérité, quelque différence entre les yahous de sa basse-cour et moi ; que j'étais plus propre qu'eux et n'étais pas tout à fait si laid ; mais que, par rapport aux avantages solides, il croyait qu'ils l'emporteraient sur moi ; que mes pieds de devant et de derrière étaient nus, et que le peu de poil que j'y avais était inutile, puisqu'il ne suffisait pas pour me préserver du froid ; qu'à l'égard de mes pieds de devant, ce n'était pas proprement des pieds, puisque je ne m'en servais point pour marcher ; qu'ils étaient faibles et délicats, que je les tenais ordinairement nus, et que la chose dont je les couvrais de temps en temps n'était ni si forte ni si dure que la chose dont je couvrais mes pieds de derrière ; que je ne marchais point sûrement, vu que, si un de mes pieds de derrière venait à chopper ou à glisser, il fallait nécessairement que je tombasse. Il se mit alors à critiquer toute la configuration de mon corps, la platitude de mon visage, la proéminence de mon nez, la situation de mes yeux, attachés immédiatement au front, en sorte que je ne pouvais regarder ni à ma droite ni à ma gauche sans tourner ma tête. Il dit que je ne pouvais manger sans le secours de mes pieds de devant, que je portais à ma bouche, et que c'était apparemment pour cela que la nature y avait mis tant de jointures, afin de suppléer à ce défaut ; qu'il ne voyait pas de quel usage me pouvaient être tous ces petits membres séparés qui étaient au bout de mes pieds de derrière ; qu'ils étaient assurément trop faibles et trop tendres pour n'être pas coupés et brisés par les pierres et par les broussailles, et que j'avais besoin, pour y remédier, de les couvrir de la peau de quelque autre bête ; que mon corps nu et sans poil était exposé au froid, et que, pour l'en garantir, j'étais contraint de le couvrir de poils étrangers, c'est-à-dire de m'habiller et de me déshabiller chaque jour, ce qui était, selon lui, la chose du monde la plus ennuyeuse et la plus fatigante ; qu'enfin il avait remarqué que tous les animaux de son pays avaient une horreur naturelle des yahous et les fuyaient, en sorte que, supposant que nous avions, dans mon pays, reçu de la nature le présent de la raison, il ne voyait pas comment, même avec elle, nous pouvions guérir cette antipathie naturelle que tous les animaux ont pour ceux de notre espèce, et, par conséquent, comment nous pouvions en tirer aucun service. « Enfin, ajouta-t-il, je ne veux pas aller plus loin sur cette matière ; je vous tiens quitte de toutes les réponses que vous pourriez me faire, et vous prie seulement de vouloir bien me raconter l'histoire de votre vie, et de me décrire le pays où vous êtes né. »

Je répondis que j'étais disposé à lui donner satisfaction sur tous les points qui intéressaient sa curiosité ; mais que je doutais fort qu'il me fût possible de m'expliquer assez clairement sur des matières dont Son Honneur ne pouvait avoir aucune idée, vu que je n'avais rien remarqué de semblable dans son pays ; que néanmoins je ferais mon possible, et que je tâcherais de m'exprimer par des similitudes et des métaphores, le priant de m'excuser si je ne me servais pas des termes propres.

Je lui dis donc que j'étais né d'honnêtes parents, dans une île qu'on appelait l'Angleterre, qui était si éloignée que le plus vigoureux des Houyhnhnms pourrait à peine faire ce voyage pendant la course annuelle du soleil ; que j'avais d'abord exercé la chirurgie, qui est l'art de guérir les blessures ; que mon pays était gouverné par une femme que nous appelions la reine ; que je l'avais quitté pour tâcher de m'enrichir et de mettre à mon retour ma famille un peu à son aise ; que, dans le dernier de mes voyages, j'avais été capitaine de vaisseau, ayant environ cinquante yahous sous moi, dont la plupart étaient morts en chemin, de sorte que j'avais été obligé de les remplacer par d'autres tirés de diverses nations ; que notre vaisseau avait été deux fois en danger de faire naufrage, la première fois par une violente tempête, et la seconde pour avoir heurté contre un rocher. Ici mon maître m'interrompit pour me demander comment j'avais pu engager des étrangers de différentes contrées à se hasarder de venir avec moi après les périls que j'avais courus et les pertes que j'avais faites. Je lui répondis que tous étaient des malheureux qui n'avaient ni feu ni lieu, et qui avaient été obligés de quitter leur pays, soit à cause du mauvais état de leurs affaires, soit pour les crimes qu'ils avaient commis ; que quelques-uns avaient été ruinés par les procès, d'autres par la débauche, d'autres par le jeu ; que la plupart étaient des traîtres, des assassins, des voleurs, des empoisonneurs, des brigands, des parjures, des faussaires, des faux monnayeurs, des soldats déserteurs, et presque tous des échappés de prison ; qu'enfin nul d'eux n'osait retourner dans son pays de peur d'y être pendu ou d'y pourrir dans un cachot.

Pendant ce discours, mon maître fut obligé de m'interrompre plusieurs fois. J'usai de beaucoup de circonlocutions pour lui donner l'idée de tous ces crimes qui avaient obligé la plupart de ceux de ma suite à quitter leur pays. Il ne pouvait concevoir



à quelle intention ces gens-là avaient commis ces forfaits, et ce qui les y avait pu porter. Pour lui éclaircir un peu cet article, je tâchai de lui donner une idée du désir insatiable que nous avions tous de nous agrandir et de nous enrichir, et des funestes effets du luxe, de l'intempérance, de la malice et de l'envie ; mais je ne pus lui faire entendre tout cela que par des exemples et des hypothèses, car il ne pouvait comprendre que tous ces vices existassent réellement ; aussi me parut-il comme une personne dont l'imagination est frappée du récit d'une chose qu'elle n'a jamais vue, et dont elle n'a jamais entendu parler, qui baisse les yeux et ne peut exprimer par ses paroles sa surprise et son indignation.

Ces idées, pouvoir, gouvernement, guerre, loi, punition et plusieurs autres idées pareilles, ne peuvent se représenter dans la langue des Houyhnhnms que par de longues périphrases. J'eus donc beaucoup de peine lorsqu'il me fallut faire à mon maître une relation de l'Europe, et particulièrement de l'Angleterre, ma patrie. »

« Chapitre huit. Philosophie et mœurs des Houyhnhnms.



un habit et des bas.

Il ne m'arriva avec eux qu'une aventure. Un jour qu'il faisait fort chaud, et que je me baignais, une jeune yahousse me vit, se jeta dans l'eau, s'approcha de moi, et se mit à me serrer de toute sa force. Je poussai de grands cris, et je crus qu'avec ses griffes elle allait me déchirer ; mais, malgré la fureur qui l'animait, et la rage peinte dans ses yeux, elle ne m'égratigna seulement pas. L'alezan courut et la menaça, et aussitôt elle prit la fuite. Cette histoire ridicule, ayant été raconté à la maison, réjouit fort mon maître et toute sa famille, mais elle me causa beaucoup de honte et de confusion. Je ne sais si je dois remarquer que cette yahousse avait les cheveux noirs, et la peau bien moins brune que toutes celles que j'avais vues.

Comme j'ai passé trois années entières dans ce pays-là, le lecteur attend de moi sans doute qu'à l'exemple de tous les autres voyageurs je fasse un ample récit des habitants de ce pays, c'est-à-dire des Houyhnhnms, et que j'expose en détail leurs usages, leurs mœurs, leurs maximes, leurs manières. C'est aussi ce que je vais tâcher de faire, mais en peu de mots.

Comme les Houyhnhnms, qui sont les maîtres et les animaux dominants dans cette contrée, sont tous nés avec une grande inclination pour la vertu, et n'ont pas même l'idée du mal par rapport à une créature raisonnable, leur principale maxime est de cultiver et de perfectionner leur raison et de la prendre pour guide dans toutes leurs actions. Chez eux, la raison ne produit point de problèmes comme parmi nous, et ne forme point d'arguments également vraisemblables pour et contre. Ils ne savent ce que c'est que mettre tout en question, et défendre des sentiments absurdes et des maximes malhonnêtes et pernicieuses à la faveur de la probabilité. Tout ce qu'ils disent porte la conviction dans l'esprit, parce qu'ils n'avancent rien d'obscur, rien de douteux, rien qui soit déguisé ou défiguré par les passions et par l'intérêt. Je me souviens que j'eus beaucoup de peine à faire comprendre à mon maître ce que j'entendais par le mot d'opinion, et comment il était possible que nous disputassions quelquefois, et que nous fussions rarement du même avis. La raison, disait-il, n'est-elle pas immuable ? La vérité n'est-elle pas une ? Devons-nous affirmer comme sûr ce qui est incertain ? Devons-nous nier positivement ce que nous ne voyons pas clairement ne pouvoir être ? Pourquoi agitez-vous des questions que l'évidence ne peut décider, et où, quelque parti que vous preniez, vous serez toujours livrés au doute et à l'incertitude ? À quoi servent toutes ces conjectures philosophiques, tous ces vains raisonnements sur des matières incompréhensibles, toutes ces recherches stériles et ces disputes éternelles ? Quand on a de bons yeux, on ne se heurte point ; avec une raison pure et clairvoyante, on ne doit point contester ; et, puisque vous le faites, il faut que votre raison soit couverte de ténèbres, ou que vous hâssiez la vérité.

C'était une chose admirable que la bonne philosophie de ce cheval : Socrate ne raisonna jamais plus sensément. Si nous suivions ces maximes, il y aurait assurément en Europe moins d'erreurs qu'il y en a. Mais alors que deviendraient nos bibliothèques ? que deviendraient la réputation de nos savants et le négoce de nos libraires ? La république des lettres ne serait que celle de la raison, et il n'y aurait dans les universités d'autres écoles que celles du bon sens.

Les Houyhnhnms s'aiment les uns les autres, s'aident, se soutiennent et se soulagent réciproquement ; ils ne se portent point envie ; ils ne sont point jaloux du bonheur de leurs voisins ; ils n'attendent point sur la liberté et sur la vie de leurs semblables ; ils se croiraient malheureux si quelqu'un de leur espèce l'était ; et ils disent, à l'exemple d'un ancien : *Nihil caballini a me alienum puto*. Ils ne médisent point les uns des autres ; la satire ne trouve chez eux ni principe ni objet : les supérieurs n'accablent point les inférieurs du poids de leur rang et de leur autorité ; leur conduite sage, prudente et modérée ne produit jamais le murmure ; la dépendance est un lien et non un joug, et la puissance, toujours soumise aux lois de l'équité, est révérée sans être redoutable.

Leurs mariages sont bien mieux assortis que les nôtres. Les mâles choisissent pour épouses des femelles de la même couleur qu'eux. Un gris-pommelé épousera toujours une grise-pommelée, et ainsi des autres. On ne voit donc ni changement, ni révolution, ni déchet dans les familles ; les enfants sont tels que leurs pères et leurs mères ; leurs armes et leurs titres de noblesse consistent dans leur figure, dans leur taille, dans leur force, dans leur couleur, qualités qui se perpétuent dans leur postérité ; en sorte qu'on ne voit point un cheval magnifique et superbe engendrer une rosse, ni d'une rosse naître un beau cheval, comme cela arrive si souvent en Europe.

Je priais quelquefois mon maître de me laisser voir les troupeaux de yahous du voisinage, afin d'examiner par moi-même leurs manières et leurs inclinations. Persuadé de l'aversion que j'avais pour eux, il n'appréhenda point que leur vue et leur commerce me corrompît ; mais il voulut qu'un gros cheval alezan-brûlé, l'un de ses fidèles domestiques, et qui était d'un fort bon naturel, m'accompagnât toujours, de peur qu'il ne m'arrivât quelque accident.

Ces yahous me regardaient comme un de leurs semblables, surtout ayant une fois vu mes manches retroussées, avec ma poitrine et mes bras découverts. Ils voulurent pour lors s'approcher de moi, et ils se mirent à me contrefaire en se dressant sur leurs pieds de derrière, en levant la tête et en mettant une de leurs pattes sur le côté. La vue de ma figure les faisait éclater de rire. Ils me témoignèrent néanmoins de l'aversion et de la haine, comme font toujours les singes sauvages à l'égard d'un singe apprivoisé qui porte un chapeau,



Parmi eux, on ne remarque point de mauvais ménage. L'épouse est fidèle à son mari, et le mari l'est également à son épouse.

L'un et l'autre vieillissent sans se refroidir, au moins du côté du cœur : le divorce et la séparation, quoique permis, n'ont jamais été pratiqués chez eux ; les époux sont toujours amants, et les épouses toujours maîtresses : ils ne sont point impérieux, elles ne sont point rebelles, et jamais elles ne s'avilissent de refuser ce qu'ils sont en droit, et presque toujours en état d'exiger.

Leur chasteté réciproque est le fruit de la raison, et non de la crainte, des égards, ou du préjugé. Ils sont chastes et fidèles, parce que, pour la douceur de leur vie et pour le bon ordre, ils sont promis de l'être. C'est l'unique motif qui leur fait considérer la chasteté comme une vertu. Ils regardent d'ailleurs comme un vice condamné par la nature la négligence d'une propagation légitime de leur espèce, et ils abhorrent tout ce qui peut y mettre obstacle, ou y apporter quelque retardement.

Ils élèvent leurs enfants avec un soin infini. Tandis que la mère veille sur le corps et sur la santé, le père veille sur l'esprit et sur la raison. Ils réprimant en eux, autant qu'il est possible, les saillies et les ardeurs fougueuses de la jeunesse, et les marient de bonne heure, conformément aux conseils de la raison et aux désirs de la nature. En attendant ils ne souffrent aux jeunes mâles qu'une seule maîtresse, qui loge avec eux, et est mise au nombre des domestiques de la maison, mais qui, au moment du mariage, est toujours congédiée.

On donne aux femelles à peu près la même éducation qu'aux mâles ; et je me souviens que mon maître trouvait déraisonnable et ridicule notre usage à cet égard. Il disait que la moitié de notre espèce n'avait d'autre talent que celui de la multiplier.

Le mérite des mâles consiste principalement dans la force et dans la légèreté, et celui des femelles dans la douceur et dans la souplesse. Si une femelle a les qualités d'un mâle, on lui cherche un époux qui ait les qualités d'une femelle : alors tout est compensé ; et il arrive, comme quelquefois parmi nous, que la femme est le mari, et que le mari est la femme. En ce cas, les enfants qui naissent d'eux ne dégénèrent point, mais ressemblent et perpétuent heureusement les propriétés des auteurs de leur être. »



Lemuel Gulliver est banni du pays des Houyhnhnms par ordre du parlement, qui craint que sa présence et le traitement privilégié que l'on réserve à cet étrange yahou ne finissent par provoquer le désordre civil. Il lui faut donc rentrer en Europe. Via Lisbonne, il passe en Angleterre. Les humains en compagnie desquels il voyage le révulsent. De retour chez lui, il a du mal à reprendre contact avec son espèce dont il voit désormais tous les défauts.

« Ma femme et toute ma famille, en me revoyant, me témoignèrent leur surprise et leur joie : comme ils m'avaient cru mort, ils s'abandonnèrent à des transports que je ne puis exprimer. Je les embrassai tous assez froidement, à cause de l'idée d'yahou qui n'était pas encore sortie de mon esprit ; et pour cette raison je ne voulus point d'abord coucher avec ma femme. Du premier argent que j'eus, je l'employai à acheter deux jeunes chevaux, pour lesquels je fis bâtir une fort belle écurie, et auxquels je donnai un palefrenier du premier mérite, que je fis mon favori et mon confident. L'odeur de l'écurie me charmait, et j'y passais tous les jours quatre heures à parler à mes chers chevaux, qui me rappelaient le souvenir des vertueux Houyhnhnms. Dans le temps que j'écris cette relation, il y a cinq ans que je suis de retour de mon dernier voyage, et que je vis retiré chez moi. La première année je souffris avec peine la vue de ma femme et de mes enfants, et ne pus presque gagner sur moi de manger avec eux. Mes idées changèrent dans la suite ; et aujourd'hui je suis un homme ordinaire, quoique toujours un peu misanthrope. »



« Il n'est pas beau, mon cheval. Il a trop de noeuds et de salières, les côtes plates, une queue de rat et des incisives d'Anglaise. Mais il m'attendrit. Je n'en reviens pas qu'il reste à mon service et se laisse, sans révolte, tourner et retourner. Chaque fois que je l'attelle, je m'attends qu'il me dise : non, d'un signe brusque, et détaillé. Point. Il baisse et lève sa grosse tête comme pour remettre un chapeau d'aplomb, recule avec docilité entre les brancards. Aussi je ne lui ménage ni l'avoine ni le maïs. Je le brosse jusqu'à ce que le poil brille comme une cerise. Je peigne sa crinière, je tresse sa queue maigre. Je le flatte de la main et de la voix. J'éponge ses yeux, je cire ses pieds. Est-ce que ça le touche ? On ne sait pas. Il pète. C'est surtout quand il me promène en voiture que je l'admire. Je le fouette et il accélère son allure. Je l'arrête et il m'arrête. Je tire la guide à gauche et il oblique à gauche, au lieu d'aller à droite et de me jeter dans le fossé avec des coups de sabots quelque part. Il me fait peur, il me fait honte et il me fait pitié. Est-ce qu'il ne va pas bientôt se réveiller de son demi sommeil, et, prenant d'autorité ma place, me réduire à la sienne ? A quoi pense-t-il ? Il pète, pète, pète. »